



LES FRANÇAIS ONT CÉDÉ
LEURS PARTS
DU PARTENARIAT
**Le Tramway
algérien à 100%**



MARCHÉ AUTOMOBILE
**Fiat El Djazair
annonce une
baisse des prix
de ses véhicules**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - LUNDI 17 AVRIL 2023 - N°538 - PRIX 20 DA. Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

UNE SÉRIE DE DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PLUS PROCHE QUE JAMAIS DES DÉMUNIS



Alger dénonce l'imposture du Maroc
au sein de l'Union Africaine et tape fort
sur la table de Mohamed Faki

**Un nouveau scandale
nommé Amina Selmane**



RAMADAN 2023



L'ANALYSTE POLITIQUE MALIEN
MAJDOU AG BILEL LIVRE À
L'EXPRESS LE POINT DE SITUATION
AU NORD-MALI :

**La CMA exige le retour
« immédiat » au Plan
d'Alger**

ELLE A PRIS UNE SÉRIE
DE MESURES

**La Banque d'Algérie
garde un œil
sur l'inflation**



VIANDES ROUGES

**Arrivée d'un nouveau lot
de têtes bovines
destinées à l'abattage**



Energie

**Le fossile
a la peau dure**

CONFIDENTIEL

AFFRONTEMENTS ARMÉS AU SOUDAN

AUCUNE VICTIME ALGÉRIENNE N'EST À DÉPLORER

Dans un communiqué publié ce dimanche, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération nationale à l'étranger affirme qu'il suit, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Khartoum, la situation de la communauté algérienne au Soudan. « Suite aux événements déplorables survenus dans la capitale soudanaise, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération nationale à l'étranger, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Khartoum, suit la situation de la communauté algérienne qui se trouve dans ce pays frère, et affirme



qu'après avoir communiqué avec elle par le biais des services de l'ambassade, aucun blessé n'a été enregistré parmi les membres de la communauté algérienne. Par ailleurs, le ministère a appelé les membres de la communauté algérienne à « faire preuve de prudence et à suivre les

directives de sécurité émises par les autorités locales et à rester en contact permanent avec les services de l'ambassade d'Algérie pour recevoir le soutien et l'assistance nécessaires ou signaler tout développement de leur situation, via le numéro vert : 0024912062500 ».

LE MINISTÈRE DU COMMERCE À L'ÉPREUVE DU RAMADHAN
DISPONIBILITÉ OUI, CHERTÉ, AH OUI !

Le mois sacré de Ramadhan bouclera ses trois derniers jours. Il aura été marqué par la cherté excessive, malgré tous les efforts consentis par les autorités pour endiguer la spéculation et les embouteillages communs à ce mois qui devait être inscrit sous le signe de la foi et

de la probité et de la solidarité sociale. Si le déstockage ni les importations ni encore moins les « descentes » sur le terrain n'avaient suffi à endiguer un mal endémique dans la société, car à cupidité gastronomique excessive répondent spéculations et affarisme. Dommage ! On

aura gagné à lire tranquillement un bon livre, regarder les trains passer ou écouter pousser nos chevaux, mais rien de tel ne s'est produit. Nous nous sommes perdus dans les calculs d'épicer pour acheter ceci ou ne pas acheter cela pour sa charité outrancière.

LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS ANNONCE
LA DATE DE L'AÏD EL FITR 2023

La Grande Mosquée de Paris a annoncé dans un communiqué rendu public que selon les données scientifiques l'Aïd El Fitr 2023-1444/H, sera le vendredi 21 avril 2023. La date officielle sera annoncée par les fédérations musulmanes de France, le jeudi 20 avril, à l'issue de la réunion de confirmation. Selon la même source, une réunion se tiendra le 20 avril 2023 à la Mosquée de Paris à laquelle prendront part les fédérations des musulmans de France, « pour décider de la fixation de la date de l'Aïd El Fitr marquant la fin du mois béni de Ramadhan 2023-1444/H ».

La commission religieuse composée d'issuants de ces fédérations musulmanes, installée à cet effet, prendra en considération « les résultats des travaux sur l'adoption du calcul scientifique et des données astronomiques universelles pour la détermination du début et de la fin du mois béni de Ramadhan », « le résultat de l'observation de la lune, en France et à travers le monde », précise la

même source. Les fédérations musulmanes « invitent les fidèles musulmans à multiplier les bonnes œuvres durant les dix derniers jours du mois béni de Ramadhan et à prendre les dispositions nécessaires pour célébrer l'Aïd El Fitr dans la joie et le partage », conclut le communiqué.

SOUDAN

AU MOINS 56 MORTS DANS LES AFFRONTEMENTS ENTRE
ARMÉE ET PARAMILITAIRES

Le bilan s'alourdit au Soudan. Au moins 56 civils ont été tués depuis le début des combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide, qui cherchent à contrôler le pays. Après un samedi de combats, Khartoum, la capitale du Soudan, s'est réveillée, dimanche matin, sous les explosions. Les combats opposant l'armée aux paramilitaires pour le contrôle du pays ont fait au moins 56 morts parmi les civils et des « dizaines » parmi les forces de sécurité, rapporte le Comité central des médias musulmans, une organisation indépendante et pro-démocratique. Le Comité a également annoncé avoir décompté quelque 600 blessés, notamment parmi les forces de sécurité. Mais en raison de difficultés de déplacements liées aux affrontements, les nombreuses victimes ne peuvent pas être transférées vers les hôpitaux. Toute la journée, les appels au cessez-le-feu se sont multipliés (ONU, Washington, Moscou, Paris, Rome, Riyad, l'Union africaine, la Ligue arabe, l'Union européenne, l'ancien Premier ministre Abdallah Hamdok, tous ont demandé l'arrêt des combats. En vain. En fin de journée, l'armée soudanaise a même demandé à la population de rester chez elle, car elle poursuivait ses frappes aériennes contre les bases des paramilitaires.

BEM/BAC

LES DATES DES ÉPREUVES D'ÉDUCATION
PHYSIQUE ET SPORTIVE CONNUES POUR LES
CANDIDATS LIBRES

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé les dates des épreuves d'éducation physique et sportive pour les candidats du brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat.

Elles auront lieu du 7 et 18 mai pour les candidats libres, mais aussi pour les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance.

Le ministère de l'Éducation nationale a invité, par ailleurs, les candidats libres concernés par les épreuves d'éducation physique et sportive à retirer leurs convocations sur le site de l'Office



national des examens et concours (ONEC). Ils pourront le faire à partir

du lundi 17 avril jusqu'au dimanche 7 mai.

VIANDES ROUGES

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU LOT DE TÊTES BOVINES
DESTINÉES À L'ABATTAGE

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, samedi, dans un communiqué, l'arrivée d'un nouveau lot de têtes bovines destinées à l'abattage, dans le but d'approvisionner le marché en viande rouge, qui sera commercialisée au prix de 1200 DA/kg. « Un bateau supplémentaire chargé de bétail est arrivé au port d'Alger, le jeudi 13 avril 2023, transportant 3 000 têtes bovines destinées à l'abattage, en provenance de la République du Brésil », précise la même source.

CAF-2023 U17

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CAF EN VISITE
EN ALGÉRIE

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), Veron Mosenge-Omba, est en visite de travail de deux jours en Algérie, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAF-2023 (U17) prévue en Algérie du 29 avril au 19 mai, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Le secrétaire général de la

CAF a été accueilli au salon d'honneur de l'aéroport Houari-Boumedienne par le président de la Fédération algérienne de football, Djahid Jeloul, et le secrétaire général de l'instance fédérale, Messir D'Richi, avant de se diriger vers la ville de Blida où il a été accueilli par Ahmed Mazbah, wali de Blida, en présence de plusieurs membres de l'exé-

cif. Veron Mosenge-Omba a été convié à signer un documentaire consacré à la ville de Blida, ses multiples richesses et ses potentialités ainsi qu'un accord sur le projet de réhabilitation du stade du Club de Mustapha-Tchaker, précise la FAF. Au niveau du stade Tchaker, le secrétaire général de la CAF a suivi attentivement une présentation détaillée sur les phases du projet de réhabilitation et de mise à niveau de cette enceinte puis a visité les différents espaces et compartiments (vestiaires, salle de presse, terrain, saunas VIP, terrains récréatifs, infrastructure).

Le secrétaire général de la CAF aura ce dimanche une audience avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, au niveau du siège de son département ministériel.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la

SARLADRA.COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader saif,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email

redaction@express-dz.com

Site Web

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX : 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.10.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mai :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ALGER DÉNONCE L'IMPOSTURE DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE
ET TAPE FORT SUR LA TABLE DE MOHAMED FAKI

Un nouveau scandale nommé Amina Selmane

La Marocaine Amina Selmane a présenté, jeudi 13 avril 2023, ses lettres de créance en tant que représentante permanente de l'Union du Maghreb à Mohamed Faki pour un poste de "représentante permanente" de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) auprès de l'Union Africaine (UA).

Nouveau scandale qui fait désordre. Pour Alger, ce nouveau tour de passe-passe ne doit pas passer.

De ce fait, l'Algérie a exprimé son profond étonnement face à la décision "désinvolte" et "irréflective" du président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mohamed Faki, de recevoir les soi-disant "lettres de créance" d'une diplomate marocaine se présentant fausement en qualité de "représentante permanente" de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) auprès de l'Union Africaine (UA), a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération nationale à l'étranger. "L'Algérie exprime son profond étonnement face à la décision désinvolte et irréflective du président de la Commission de l'Union africaine, Mohamed Faki, de recevoir les soi-disant « lettres de créance » d'une diplomate marocaine se présentant fausement en qualité de « Représentante permanente » de l'Union du Maghreb Arabe auprès de l'Union Africaine", lit-on dans le communiqué.

"Ce comportement irresponsable est d'autant plus inadmissible qu'il intervient après des démarches pressantes des autorités algériennes auprès de la Commission de l'Union Africaine, afin de considérer sans objet cette prétendue nomination qui, conformément aux textes régissant le fonctionnement l'Union du Maghreb Arabe, ne relève aucunement des prérogatives du Secrétaire général de l'UMA, dont l'ultime mandat a définitivement pris fin le 1^{er} août 2022, sans possibilité de prorogation, mais qui par



cette énième imposture sert l'agenda tracé par son pays de résidence", ajoute la même source. A cet égard, l'Algérie tient à "clarifier qu'elle n'a jamais été consultée au sujet de cette nomination qui s'est faite en dehors des règles prévues par le Traité instituant l'UMA de février 1969, lesquelles exigent dans le cas d'espèce le vote à l'unanimité des États-membres au niveau du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, seule instance habilitée à statuer aussi bien sur cette nomination que sur l'établissement de relations de coopération avec d'autres groupements régionaux et internationaux,

tel que prévu notamment par l'article 6 du Traité instituant l'UMA, les articles 5 et 7 du Statut général fixant les attributions du Secrétaire général de l'UMA, ainsi que par la résolution du Conseil de la Présidence datant du 23 février 1990". L'Algérie réitére également le qualificatif d'"intermédiaire" utilisé par la Commission de l'Union Africaine comme artifice juridique pour traiter avec l'ancien Secrétaire Général de l'UMA et tient à souligner que le Traité de février 1969 instituant l'UMA ne prévoit aucunement cette position. Selon le texte du ministère, "en acceptant cette grossière mise en scène

protocolaire, le président de la Commission de l'Union Africaine cède à une opération de manipulation malicieuse, conque et mise en œuvre à des fins ne servant aucunement les intérêts de l'Union du Maghreb Arabe et de l'Union Africaine, auxquelles l'Algérie réitére son attachement indéfectible". L'Algérie attend de la Commission de l'UA qu'elle clarifie sa position définitive sur cette violation flagrante et inacceptable des règles protocolaires et juridiques, sans préjudice de mesures éventuelles en fonction de l'évolution de cette affaire", conclut le communiqué.

L.Med/Aps

AFFAIRE SONATRACH
CONFIRMATION DES VERDICTS PRONONCÉS CONTRE ABDELMOUMEN OULD KEDDOUR, MOHAMED MEZIANE ET NOUREDDINE BOUTERFA

La Cour d'Alger a confirmé hier, les verdicts prononcés à l'encontre des deux anciens PDG de Sonatrach Abdelmoumen Ould Keddou (10 ans de prison ferme) et Mohamed Meziane (5 ans de prison ferme) ainsi que l'ancien ministre Noureddine Bouterfa (5 ans de prison ferme), poursuivis pour des faits de corruption. Une réduction de peine a été prononcée pour l'ancien ministre Ammar Ghoul (de 10 à 5 ans de prison ferme) avec la levée de la saisie sur son salaire et de son domicile familial. Poursuivi dans la même affaire, l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelhamid Zerrouk, a bénéficié d'une réduction de peine (de 3 ans de prison ferme à 2 ans de prison avec sursis). Les accusés sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, détournement de fonds et conclusion de marchés publics en violation de la réglementation en vigueur. Dans la même affaire, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidj Mhammed a condamné, en juin dernier, l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Chahab Khelil à 20 ans de prison ferme et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohammed Bedjaoui, à 5 ans de prison ferme, avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur encontre.

L.M./avec Aps

LES FRANÇAIS ONT CÉDÉ LEURS PARTS DU PARTENARIAT
LE TRAMWAY ALGÉRIEN À 100%

Les Français ont vendu leurs parts depuis le 21 mars dernier, et de ce fait, le Tramway algérien à 100% devient effectif. En effet, depuis le 21 mars dernier, Setram, la société d'exploitation des tramways en Algérie, est devenue 100% algérienne, après le retrait du partenaire français Ratp. La Ratp a cédé sa participation de 49% dans la Setram à Transtev, qui détenait désormais 85% de la société. Les 51% de la partie algérienne étaient détenus par Transtev et FEM, avec respectivement 36% et 15% des actions. De ce fait, le tramway est devenu algérien à 100%, alors que pour le montant de la transaction et les raisons du retrait de Ratp, rien n'a été communiqué.

L.M.Amine

L'ANALYSTE POLITIQUE MALIEN, MAJDOU AG BILÉ, LIVRE À L'EXPRESS LE POINT DE SITUATION AU NORD-MALI :

La CMA exige le retour « immédiat » au Plan d'Alger

Les Maliens du nord du pays exigent le retour « en urgence » au Plan d'Alger pour contourner les vives tensions et les groupes belligères entendus de la part de certains hauts responsables, ministres et députés à Bamako. Aussi, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) demande une réunion d'urgence "dans un endroit neutre" à l'Algérie et aux autres médiateurs internationaux. La CMA relève la lenteur dans l'application de ces accords signés en 2015. Les ex-rebelles touaregs sont actuellement réunis dans la ville de Kidal et ils veulent relancer le dialogue.

Des sources à Bamako affirment, par ailleurs, qu'une réponse adaptée sera réservée au vœu émis par l'ancienne rébellion touarègue. Pour Alger et la médiation internationale, c'est une course contre la montre qui se fait

aujourd'hui, car plus le temps passe plus les tensions surgissent avec le spectre d'une surenchère de la violence.

Gros plan sur la situation avec l'analyste politique malien Majdou Ag Bilé : « La situation dans l'Azawad aujourd'hui est très compliquée avec l'entrée en jeu de l'IGGS qui pille tout sur son passage, de connivence avec certaines parties à identifier. Quant à l'APR, il est victime de la mauvaise foi des autorités centrales.

« Les mouvements signataires sont de bonne volonté pour la mise en œuvre intégrale de l'accord d'Alger.

« Pendant ce temps, sur le terrain, les FEMAS et Wagner sont accusés par les populations d'exactions et d'arrestations arbitraires et disparitions forcées.

« L'État islamique Daesh n'est pas loin pour profiter de toute



nouvelle violence entre les deux parties, Bamako et la CMA, car le terrorisme remonte vers le nord, en pillant et massacrant tout sur son passage. Concernant l'apparition récente du chef emblématique de la Nosrat, Iyad Ag Ghali : « Oui, bien sûr il est le seul aujourd'hui à pouvoir combattre les éléments de l'État

islamique. Mais est-il prêt à intégrer le processus de paix en cours? Je pense que oui, moyennant des conditions ».

L.M.Amine

Le Chahid Souidani Boudjemaâ : un héros hors pair

Souidani Boudjemaâ avait rejoint le combat libérateur à un âge précoce, lorsqu'il organisa, en 1943, alors qu'il n'avait pas plus de 21 ans, une manifestation massive dans sa ville natale, Quelma, pour dénoncer la politique répressive de la France coloniale contre les Algériens.

À l'occasion du 67^e anniversaire de la mort au Champ d'honneur de Souidani Boudjemaâ (16 avril 1956) est une occasion pour rappeler l'héroïsme et les faits d'armes d'un chef militaire hors pair qui a sacrifié sa vie pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie. Le stèle érigée à l'ouest Mazafran, au sud de Kôbâ, en hommage à ce héros national rappelle le souvenir de l'un des artisans de l'histoire de l'Algérie contemporaine, le Chahid Souidani Boudjemaâ, membre du Groupe des 22, à l'origine du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, souligne un ouvrage sur le parcours révolutionnaire de ce Chahid, publié par le Musée régional de Mîdja. Le martyr était également membre fondateur du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) et commandant de la région de la



Mîdja, sous le nom de "Si Djalil", durant la Révolution, selon le même ouvrage qui souligne qu'il a été condamné à mort à deux reprises, par la justice coloniale française. Souidani Boudjemaâ avait rejoint le combat libérateur à un âge précoce, lorsqu'il organisa, en 1943, alors qu'il n'avait pas plus de 21 ans, une manifestation massive dans sa ville natale, Quelma, pour dénoncer la politique répressive de la France coloniale

contre les Algériens. Il fut arrêté et emprisonné pendant trois mois, selon le même ouvrage. Les historiens sont unanimes sur le caractère bien trempé de ce chef militaire hors pair, ce qui l'avait habilité à occuper des postes de responsabilité durant la Révolution de Novembre, avant de tomber au Champ d'honneur, dans un accrochage avec les forces ennemies, deux ans après le déclenchement de la lutte

armée. Le Chahid Si Djalil est né le 10 février 1922 à Quelma. Il rejoint très jeune les rangs des Scouts musulmans à Quelma, avant l'obtention de son baccalauréat, puis son adhésion au Parti du peuple algérien (PPA), et plus tard à l'Organisation spéciale (OS). Il participa à plusieurs opérations, dont la plus connue reste celle contre la Poste d'Oras le 5 avril 1949. "Ce parcours a contribué à forger sa personna-

lité militante", a estimé Nadhira Chetouane, professeur d'histoire à l'université de Khennas Miliana (Aïn Defla).

Une foi inébranlable en la lutte armée pour libérer le pays

À l'instar de tous les Algériens de l'époque, les massacres du 8 mai 1945 furent un véritable électrochoc pour Souidani Boudjemaâ, qui se trouvait en service militaire obligatoire. Il fut convaincu dès lors de l'impératif de la lutte armée en tant qu'unique moyen pour restituer la souveraineté nationale. Ce qui l'amena à rejoindre l'OS où lui furent confiées plusieurs activités, dont la collecte d'armes, avant qu'il ne soit découvert et capturé par l'administration coloniale en 1948 qui l'a condamné à 18 mois de prison ferme. Ce fut la dernière arrestation par l'ennemi français, a indiqué Achour Mâdoudh, professeur d'histoire à l'université d'El Affroun. Après sa sortie de prison, il a poursuivi son militantisme au sein de l'Organisation secrète, où il fut chargé de l'acheminement d'armes. Malheureusement, son activité dans l'Est algérien fut découverte par le colonisateur, ce qui l'a contraint à rejoindre la région d'Oras, où il participa le 5 avril 1949 à la célèbre opération contre la Poste d'Oras, qui lui a valu une condamnation à mort par contumace. Le "Lion de la Mîdja" se déplaça, par la suite, vers la ville de Douanada, à l'est de la capitale, où il entra dans un accrochage avec les forces ennemies, qui s'était soldé par la mort d'un inspecteur de police français. Souidani Boudjemaâ a réussi à s'échapper. La justice coloniale prononça son encontre une autre condamnation à mort par contumace. Au début des années 50, Si Djalil poursuivait sa lutte dans la région de la Mîdja, en jouant un rôle de premier plan dans la préparation du déclenchement de la Révolution avec le Groupe des 22. Il fut aussi membre fondateur du CRUA, avant d'être désigné commandant de la région de la Mîdja, où il a supervisé les différentes étapes de la préparation de la Révolution, selon le même ouvrage.

R. N.

APS

CSJ : les commissions du Conseil supérieur de la jeunesse s'activent

Les réunions des commissions spécialisées du Conseil supérieur de la jeunesse ont commencé, samedi 15 avril, par vidéoconférence, avec la participation de membres du conseil de 50 collégiés et de jeunes de la communauté nationale à l'étranger. Ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'à mardi prochain, visent à formuler une proposition de programme annuel pour chaque commission, en plus d'aborder les différentes préoccupations qui leur sont adressées et soulevées au Conseil, qui ont fait l'objet d'un séminaire par le biais de groupes de discussion jeunesse. Cette rencontre s'inscrit également, selon le Conseil, dans le cadre de « l'accompagnement des préoccupations des jeunes à travers le système national de communication électronique

numérique qui renforce les ponts de communication entre le Conseil et la jeunesse dans diverses régions du pays ». En outre, ces réunions aborderont également des mécanismes, des moyens et des délais pour répondre aux différentes préoccupations des jeunes et du programme de travail des comités à travers une « stratégie efficace » au sein de la direction du Conseil supérieur de la jeunesse dans la prochaine étape, qui représente le pari de la mise en œuvre au cours de laquelle les rapports définitifs seront remis au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Pour rappel, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui a mis en avant lors de la tenue de l'assemblée générale du CSJ que « la réussite » de la session qui a été marquée

l'adoption de la "numérisation dans toutes ses étapes ». Pour Hidaoui, le CSJ « s'est transformé en un temps record en un espace jeunesse, en vue de renforcer les concepts du partenariat et les procédés de l'exercice démocratique sous sa forme la plus noble ». Le président du CSJ a également mis l'accent sur l'importance d'insister à la création de mécanismes d'échange et de coordination, à même de rendre les jeunes de la communauté et les composantes de la société civile algérienne à l'étranger, davantage attachés aux questions nationales et à l'identité nationale, comme souligné par le président de la République à plusieurs occasions.

R. N.

Enseignement supérieur : lancement de la semaine de l'intelligence artificielle

Les nombreuses applications de l'intelligence artificielle au service des besoins socio-économiques ont été passées en revue, au centre de développement des technologies avancées de Bacha Hassan, à Alger. Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Radzi, et de l'Économie de la connaissance, des Startups et des PME, Yacine El Mahdi Ouassâ, de l'Éducation nationale, Abdelkrim Belabed, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Korkas, et le conseiller du président de la République chargé des affaires de l'éducation et de l'enseignement supé-

rieur ont visité différents stands présentant des inventions algériennes à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du savoir (Yasme el Ilm). À l'issue de la visite, Kamel Radzi a procédé au lancement officiel de la semaine de l'intelligence artificielle au niveau des universités du pays, notamment, l'université de Mîdja a été honorée car disposant du plus grand nombre de brevets d'invention algériens cette année qui s'élève à 36. Ceci a permis le classement de l'Algérie comme premier pays au niveau de l'Afrique dans le nombre de brevets pour le premier trimestre de l'année en cours.

R. N.

83^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE BEN BADIS

Rebîga le qualifie de « pionnier » de la renaissance de l'Algérie

Le ministre des Moudjahidines et des Agents de l'État, Rebîga, a salué les efforts du savant Cheikh Abdelhamid Ben Badis, dans la défense de la langue arabe, de la religion islamique et de l'identité algérienne. Lors d'un symposium historique organisé par le Musée national d'El Moudjahid, ce samedi à l'occasion du 83^e anni-

versaire de la mort de Ben Badis et de l'anniversaire de la jeunesse du Savoir, le ministre a décrit le savant Ben Badis comme étant le symbole de la majesté de l'Algérie et pionnier de sa renaissance. Selon lui, « en sachant à l'éclair de sa âme la niche de la vérité, de la science et du savoir, en tant qu'enseignant, pédagogue, juriste, médiat-

te, penseur, combattant et homme politique, autant d'élites et de qualités réunies dans la volonté d'un seul homme ». Pour Rebîga, Ben Badis était une nation à part entière, « il a choisi l'arme du savoir et de la vérité et l'a portée toute sa vie comme message, principe, valeur et objectifs ».

R. N.

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

L'enseignement de Tamazight et de l'anglais sera élargi

Belabed a souligné qu'au cours de la prochaine saison scolaire 2023-2024, l'utilisation des tablettes électroniques sera étendue à d'autres écoles, en plus d'organiser, pour la première fois, un baccalauréat en arts. Et de révéler : le département de l'Éducation œuvre à faire de l'éducation un moyen idéal pour éduquer les élèves en matière de technologie, soulignant que «les générations ne doivent pas s'écarter de la science et de la technologie car c'est le seul moyen de promotion et de développement».

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a indiqué que lors de la prochaine rentrée scolaire, «la numérisation totale de la gestion des logements de fonction affiliés au ministère sera réalisée et l'enseignement de Tamazight ainsi que de l'anglais sera élargi à partir de la 4^e année du primaire», s'exprimant, lors de la célébration de la Journée du Savoir, coïncidant avec le 16 avril, le ministre a déclaré que «l'Algérie accorde une grande importance à l'éducation, soulignant que «le système éducatif a connu de profondes réformes stratégiques, notamment la modification du système d'évaluation et son remplacement par un système moderne, l'enseignement de l'anglais à tous les niveaux d'enseignement, la réduction du poids du cartable, ajoutant que les écoles ont été dotées de tablettes et de livres numériques et du matériel scolaire, avec la généralisation de la numérisation et la valorisation du repasse. Belabed a ajouté qu'au cours de la prochaine saison scolaire 2023-2024, l'utilisation des tablettes électroniques sera étendue à d'autres écoles, en plus d'organiser, pour la première fois, un baccalauréat en arts. Il a révélé que son département œuvre à faire de l'éducation un moyen idéal pour éduquer les élèves en matière de technologie, soulignant que «les générations ne doivent pas s'écarter de la science et de la technologie car c'est le seul moyen de promotion et de développement». D'autre part, le ministre de



l'Éducation nationale a révélé que «le taux d'alphabétisation avait atteint 7,40% et qu'il devra être complètement éradiqué, dans les délais fixés, conformément au Programme des Nations Unies pour le développement durable 2030». Dans un autre chapitre, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la mise en place d'un système éducatif performant et efficace. Abdelhakim Belabed a affirmé que «sous la direction éclairée du président de la République,

l'École a pu connaître des changements profonds et réaliser des avancées sans précédent». Il a cité notamment l'introduction de la langue anglaise dans le palier primaire (classe de 3^e année), l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire, l'adoption de l'examen d'évaluation des acquis des élèves dans le même cycle et l'introduction du manuel numérique. Belabed a souligné les décisions prises pour prendre en charge les préoccupations des travailleurs de

l'éducation. Outre l'établissement d'un nouveau statut à la hauteur de leurs attentes, l'intégration de plus de 62.000 enseignants contractuels dans les trois paliers et la promotion de 36.000 enseignants aux grades d'enseignant principal et enseignant formateur, il a rappelé les augmentations de salaire décidées par le président Tebboune. Le ministre a fait état, par ailleurs, de nouveautés pour la prochaine rentrée scolaire. En plus de l'extension de l'ensei-

gnement de l'anglais à la 4^e année primaire, il a évoqué l'organisation du premier examen du baccalauréat dans la filière des arts, l'élargissement de l'utilisation de la numérisation, de l'enseignement de tamazight et la dotation des établissements scolaires de tablettes numériques. Le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance de renforcer le capital humain, «source de tous les succès et progrès et garant d'un système éducatif plus efficace et performant». Le ministre a mis en exergue les grandes réalisations de l'École algérienne qui accueille plus de 11 millions d'élèves. «Le taux de scolarisation des enfants de 6 ans est de 92% et celui des 6 - 16 ans est de 96%», s'est-il réjoui. Belabed a annoncé le recul du taux d'alphabétisme en Algérie à 7,40% et réaffirmé la volonté de l'État de fournir davantage d'effort et de mobiliser plus de moyens pour «l'éradication définitive de l'alphabétisme dans les délais fixés, conformément au Programme des Nations unies pour le développement durable à l'horizon 2030». Enfin, le ministre de l'Éducation a insisté sur l'impératif pour l'École de «franchir une nouvelle étape, celle de l'innovation et de la maîtrise des nouvelles technologies pour construire l'Algérie de demain». En plus des cadres du secteur, des membres du gouvernement ont pris part à la cérémonie durant laquelle des médailles et des cadres à la retraite du secteur ont été honorés.

Y.B.

Lutte contre le trafic de drogue : Merad salue le bilan positif des services de sécurité

À l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans certaines structures relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné que l'activité positive des services de sécurité dans la lutte contre le trafic illégal de drogue témoigne de la mobilisation et de la vigilance effectives de tous les services de l'État pour contenir ce fléau aux conséquences graves sur la stabilité du pays et la vie des jeunes. Le ministre de l'Intérieur a salué, lors d'une visite effectuée au niveau du service central de lutte contre le trafic illégal des stupéfiants, le bilan positif enregistré en matière de lutte contre le trafic de drogue, notamment en coordination avec les autres services de sécurité pour maîtriser son évolution dans le pays. Profitant de cette escale, il a plaidé pour renforcer davantage les efforts à travers la mobilisation de tous les moyens assurant la disponibilité

effective de tous les services impliqués dans la lutte contre le commerce de drogue. «L'Algérie est visée dans sa sécurité et celle de ses jeunes à travers les tentatives d'y introduire tout type de drogues, notamment en insinuant le pays de nouvelles formes toxiques et fatales de drogues», a soutenu Merad, avant d'assurer que les services de l'État mènent une forte lutte pour faire tomber les plans malveillants, notamment ceux orchestrés par le Maïchou, à l'été prochain. Le ministre de l'Intérieur est revenu sur la vigilance de tous les services de sécurité dans la lutte anti-drogue, notamment les éléments de l'Armée nationale populaire, à l'œuvre magistrale, et qui travaillent en permanence dans toutes les conditions, notamment pendant le mois sacré du Ramadan, a relevé Merad. Dans une optique de renforcement des moyens visant l'élimination de ce fléau, le ministre de l'Intérieur appelle la société civile et les citoyens à se mobiliser en vue d'endiguer ce phénomène qui met en

danger la vie des jeunes, notamment par la sensibilisation, la vulgarisation, le travail de proximité autour des risques liés à la drogue, outre la dénonciation des différents actes suspects. Insistant le service régional des finances et des équipements dans la commune de Bachdjerrah, à Alger, le ministre s'est enquis des efforts mobilisés dans le renforcement des capacités logistiques et techniques pour appuyer les services de sécurité dans l'accomplissement de leur mission. Sur ce site, Merad a insisté sur la modernisation des moyens et des mécanismes de lutte et l'amélioration continue de leur performance. Au siège de la direction de l'administration générale à Hydra, il a, après avoir inspecté le projet de réalisation d'un pavillon administratif de la DGSN et ses différentes annexes, instruit les responsables de poursuivre la réalisation de ce projet important. Visitant les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international Houari-Boumediène à Alger, le ministre s'est assuré

de l'application des instructions présidentielles visant la facilitation des mesures de rentrée au pays de la communauté algérienne établie à l'étranger pendant le Ramadan, tout en donnant des orientations pour faciliter la circulation des citoyens au niveau des postes aériens pendant les périodes de pics de circulation des personnes, notamment les fêtes de l'Aïd, la saison estivale et la saison du hadj. Merad a, en outre, fait le point sur le bilan de travail de ces services et salué les efforts des différents cadres de la PAF qui veillent à la sécurisation de la circulation des citoyens, des ressortissants algériens et des étrangers. Dans la salle de surveillance par caméras, le ministre a apprécié les efforts visant le maintien d'un meilleur niveau de sécurité dans le respect des normes internationales, chose confirmée par l'Organisation de l'aviation civile internationale dans son travail d'audit dont l'évaluation a été largement positive, a mis en avant le ministre de l'Intérieur.

R.N.

Energie : le fossile a la peau dure

L'Algérie dispose de ressources conventionnelles d'hydrocarbures d'un niveau appréciable dont une partie seulement a été traduite en réserves prouvées récupérables. Toutes ces ressources vont contribuer à la sécurité énergétique, et leur mobilisation contribuera à la diversification du mix énergétique...

Le pétrole étant appelé à s'épuiser et son prix continuant à fluctuer, l'Algérie devra se concentrer davantage sur la diversification de son économie. Cette recommandation prend de plus en plus de place dans le discours institutionnel et dans le débat public. Mais les chargés des réformes n'arrivent toujours pas à la traduire en actes sur le terrain économique. L'addiction pétrolière semble ainsi forte, empêchant la transition économique de s'opérer. Tant que le pétrole conventionnel et non conventionnel est là, la diversification de l'économie va se faire mais à pas lents. Et il faut dire qu'en dépit des efforts déployés par l'État pour la diversification, l'énergie demeure la locomotive de l'économie dans son ensemble. Ainsi, les hydrocarbures ont toujours la peau dure, et le pays n'a pas réussi à s'en défaire. Il continue à y attacher de l'importance et à y investir davantage. Le fossile, l'Algérie semble en disposer encore pour plusieurs années. Le pays veut en tirer le maximum de profit pour sa sécurité énergétique. Pour ce faire, le secteur de l'énergie s'attelle à l'élargissement de la base des réserves de pétrole et de gaz à travers l'intensification des efforts d'exploration du domaine minier

national, qui demeure sous-exploité, selon plusieurs experts. L'Algérie dispose de ressources conventionnelles d'hydrocarbures d'un niveau appréciable dont une partie seulement a été traduite en réserves prouvées récupérables. Toutes ces ressources vont contribuer à la sécurité énergétique et leur mobilisation contribuera à la diversification du mix énergétique avec des effets positifs en matière de protection de l'environnement, dont la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre est une de ses facettes les plus séduisantes. L'Algérie doit relever les défis de la sécurité dans les domaines énergétique, alimentaire et hydrique, vu leur impact sur la croissance économique et le développement du pays. Le fossile dans son versant non conventionnel sera également exploité. Il s'agit, pour le moment, d'évaluer les ressources afin de pouvoir définir les conditions optimales pour leur exploitation à long terme, aussi bien techniques, économiques qu'en termes de protection de l'environnement. L'autre dimension de la sécurité énergétique est celle d'assurer une mise à disposition du produit et un service de qualité pour les ménages ou les activités économiques. Il



s'agit aussi d'assurer un approvisionnement régulier en tout point du pays avec les qualités requises pour les besoins des consommateurs. Voilà des défis énormes auxquels le pays fait face. Parviendra-t-il à les relever ? Les plus optimistes pensent que Sonatrach peut se lancer en temps opportun dans le non conventionnel, qu'elle dispose de capacités nécessaires pour expliquer aux Algériens

qu'il ne s'agit pas là d'une démarche aventureuse mais d'une option visant à garantir l'avenir en matière énergétique. Et, que ses potentialités permettent d'être optimiste quant aux perspectives d'avenir pour le secteur des énergies. Pour mettre la compagnie nationale en concordance avec ses priorités stratégiques, le gouvernement a modifié la loi sur les hydrocarbures. Comme quoi,

tout ce qui permet de donner plus de consistance à la production des hydrocarbures est bon à prendre. Le grand problème dans tout cela est que la stratégie énergétique, fût-elle un succès, est éphémère et trompeuse. Et tant qu'il n'existe pas une réelle diversification, le pays continue à se tenir le ventre chaque fois que les marchés pétroliers vacillent.

Youssef Salami

Gara Djebilet : une joint-venture Feraal-Tosyali pour la production de concentré de minerai de fer

L'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et le complexe sidérurgique Tosyali de Béthioua (Oran) viennent de signer un protocole d'accord de partenariat Feraal/Tosyali portant sur le lance-

ment d'une unité de production de concentré de minerai de fer dans la wilaya de Béchar. En présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkah, et du PDG du groupe

industriel minier Manadjim El Djazair (Manal), Mohamed Sakhr Harani, le protocole d'accord a été signé par le PDG de Feraal, Ahmed Benabbas, et l'administrateur en charge des affaires de la société « Tosyali » en Algérie, Alp Topcuoglu.

Cet accord porte sur la mise en place d'une joint-venture entre les deux sociétés en vue de la réalisation, d'ici moins de 24 mois, d'une unité mixte de production de concentré de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet avec une capacité de 500.000 tonnes/an de concentré de minerai de fer à partir d'un million de tonnes de minerai. « Ce protocole vise essentiellement à préparer toutes les conditions nécessaires en vue de la création de la future société commune dans les meilleurs délais », a indiqué M. Sakhr Harani lors d'un point de presse en marge de la cérémonie, précisant que le minerai sera transporté à partir de Gara Djebilet ouest par camion en attendant la construction de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar et l'adaptation de la ligne ferroviaire Béchar-Arzew. Les travaux entrant dans le cadre de ce protocole ont débuté et doivent se poursuivre jusqu'en septembre 2023, selon le PDG de Manal, ajoutant que la création de la joint-venture se fera dès l'accord du Conseil des participations de l'État (CPE). Le même responsable a fait savoir qu'en parallèle, le groupe Manal finalise actuellement

les négociations pour parvenir à deux accords similaires pour valoriser la mine de Gara Djebilet, le premier avec une société chinoise et le second avec la société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQSS) de Bellara (wilaya de Jijel) afin de réaliser le programme stratégique de valorisation du fer brut au niveau de cette mine. Pour sa part, M. Topcuoglu a fait savoir que la société « Tosyali » envisage un niveau d'investissement compris entre 120 et 150 millions de dollars, soulignant que cette nouvelle unité de production permettra une économie de devises pour l'Algérie de plus de 60 millions de dollars/an. Cette unité permettra de produire des aciers de haute gamme comme les aciers plats, aciers laminés chauds et froids, acier galvanisé, explique M. Topcuoglu ajoutant que les aciers produits permettront aux opérateurs d'automobile et d'électroménager de baisser leur taux d'intégration. Tosyali consomme actuellement 4 millions de tonnes/an de minerai de fer pour produire les différents aciers. Avec la mise en service de l'unité de production de Béchar, Tosyali consommera 8 millions de tonnes/an, selon M. Topcuoglu, soulignant la nécessité de valoriser le minerai local pour réduire les coûts de production. « L'objectif à long terme est de réaliser une production d'acier jusqu'à 80 % à partir de minerai de fer local », a-t-il affirmé.

R. E.

SALON DE L'HABILLEMENT ET CHAUSSURES : LES PRODUITS LOCAUX PRÉSERVENT LEUR PART DE MARCHÉ

Au Salon des produits textiles, de l'habillement et des chaussures, des producteurs locaux exposent des produits de qualité à des prix assez raisonnables, et parviennent à préserver leur part de marché malgré la concurrence des produits importés. Présent au salon, le président de la Fédération de l'habillement et cuirs, Tebbah Belhadj, cité dans une dépêche de l'APS, s'est dit « très optimiste » quant à l'avenir du secteur qui connaît un rebond après de longues années de léthargie. « Les produits de textiles et cuirs fabriqués localement pourraient couvrir plus de 90% des besoins du marché national dans le moyen terme », a-t-il estimé dans une déclaration à l'APS. « Malgré la rude concurrence des produits étrangers, nous sommes attractifs sur le marché car nous avons d'excellents produits avec un bon rapport qualité/prix », se félicite, de son côté, Fatah Amrouche, chef de département chargé des manifestations commerciales et des foires auprès du groupe public de Textiles et Cuirs Gitec. Pour Amrouche, les Algé-

riens « ont de plus en plus tendance à consommer les produits fabriqués localement et le Made in Algeria est devenu même l'un des critères qui déterminent le choix de leurs achats ». « Cela nous encourage à aller de l'avant pour augmenter et diversifier davantage notre production et notre réseau de distribution », a-t-il déclaré à l'APS. A ce propos, il a fait savoir que le groupe Getex a tracé une feuille de route pour renforcer sa présence sur l'ensemble du territoire national, notamment dans le grand sud et les wilayas limitrophes. Outre le développement du secteur des cuirs et textiles, il a souligné la contribution de Getex dans la promotion de l'économie circulaire à travers son usine de collecte et de recyclage des déchets établie à Bejaïa. « Le travail consiste entre autres à collecter les chutes des tissus pour confectionner les articles de cuisines (torchon, nappe, tablier...) et les restes de polypropylène qui servent à la production de serpentières et divers produits de literie », a-t-il expliqué.

R. E.

Bouira : restauration du mausolée de Takfarinas

Des travaux d'urgence pour la réalisation d'un mur de clôture avaient été réalisés en 2009. Ce site archéologique est un mausolée dit « Ghorfat Ouled Slama », situé dans les Douars d'Ouled Slama (El Hakimia), à 11 km au sud-est de Sour El Ghoulane et à 45 km au sud de Bouira...



Les travaux de restauration et d'aménagement du mausolée romain de Fraxen, situé à El Hakimia (sud-ouest de Bouira), ont été lancés, mardi dernier, pour un délai ne dépassant pas 5 mois, selon la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya. « L'entreprise réalisatrice (Bel-lounia) a été installée pour entamer les travaux de restauration du mausolée de Takfarinas qui se trouve à El Hakimia », a expliqué la directrice de la Culture. Sans préciser le montant de l'opération, la responsable a fait savoir qu'une étude, qui a duré 120 jours, avait été réalisée et achevée en 2010. Des travaux d'urgence pour la réalisation d'un mur de clôture avaient été réalisés en 2009.

Ce site archéologique est un mausolée dit « Ghorfat Ouled Slama », situé dans les Douars d'Ouled Slama (El Hakimia), à 11 km au sud-est de Sour El Ghoulane et à 45 km au sud de Bouira. Le tombeau porte une inscription au sommet de sa façade principale. Pour la nature de cet édifice ancien et sa datation, le mausolée n'est pas un fort d'observation romain tel qu'il est indiqué dans une carte militaire française datable de l'an 439 après JC, plusieurs études ont été faites pour la datation de ce site archéologique, telles que les recherches menées par Masqueray et Cholsnet et Berbrugger. « Néanmoins, ces dates ne sont pas sûres d'autant qu'une autre inscription décou-

te près du mausolée était dédiée au chef militaire d'Auzia (Actuelle Sour El Ghoulane), Quintus Gargilius martiales, pour son courage et sa vigilance déployés lors de la répression de l'insurrection du rebelle Fraxen et de ses partisans en l'an 260 avant JC, durant laquelle ce dernier attaqua l'établissement romain d'Auzia et fut tué par Quintus Gargilius », lit-on dans un document. Direction de la Culture. Edifié sur le point culminant d'une colline, le mausolée est un édifice de forme carrée de 5 mètres construit en pierres. Il est composé de trois corps superposés, dont la façade principale est orientée vers l'est.

APS

Bordj Bou Arréridj : élaboration d'une carte régionale sur les opportunités d'investissement

En application de la nouvelle vision des hautes autorités du pays en matière d'investissement, une réunion d'étude et de coordination en présence d'un expert du Centre national d'études et d'analyses sur la population et le développement, le professeur Adel Saadi, et des membres de l'exécutif de la wilaya afin d'élaborer la carte régionale des opportunités d'investissement au niveau des communes. Selon le communiqué de la wilaya, lors de la réunion il a été présenté la méthodologie de l'approche générale de l'étude de la carte régionale des opportunités d'investissement et son référentiel, les objectifs souhaités, les résultats attendus, qui comprendront un processus d'identification des capacités d'investissement attractives, des ingrédients et des opportunités d'investissement. « Ces résultats seront mémorisés dans une carte dyna-



mique qui permet à l'investisseur de l'intérieur ou de l'extérieur du pays d'identifier les opportunités d'investissement et les options disponibles à travers un portail numérique qui permet la mise à disposition de données précises à travers une approche participative et de visites de terrain et la collecte

d'informations dans toutes les communes et tous les secteurs », a souligné la même source. Et d'ajouter que la rencontre a été l'occasion d'ouvrir le champ de discussion à tous les acteurs concernés pour enrichir et apporter des compléments, selon la spécificité de la région. L'expert Adel Saadi a indiqué que

des réunions périodiques se tiendront ultérieurement avec tous les acteurs, y compris les directeurs exécutifs, les chefs de daïra, les présidents des Assemblées populaires communales et divers acteurs de la société civile afin de connaître tout ce qui concerne le processus jusqu'à son achèvement.

R. R.

BOGHNI (TIZI-OUZOU) : ILS TRAFIQUAIENT DES VIGNETTES PHARMACEUTIQUES

Les éléments de la BMPJ de Boghni ont réussi à mettre hors d'état de nuire une bande de quatre personnes, dont trois sont originaires de la wilaya de Tizi-Ouzou et une autre de celle de Constantine, spécialisée dans le faux et usage de faux, notamment dans le trafic des vignettes pharmaceutiques. Les quatre mis en cause s'adonnaient au trafic illicite de ces vignettes par la remise sur le marché de médicaments remis par des bienfaiteurs qui n'en avaient plus besoin après leur rétablissement ou à la suite du décès d'un proche. Médicaments qui au lieu d'être jetés, étaient remis à des pharmaciens ou des associations caritatives pour les offrir à des malades nécessiteux.

R. R.

CONSTANTINE : LE WALI INSISTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

Dans le cadre de l'encouragement à l'investissement local et de l'accompagnement des investisseurs et suite à une série de réunions qui se sont tenues intitulées « Levée des restrictions et obstacles aux projets d'investissement », le wali de Constantine a visité les zones d'activités et les zones industrielles de la wilaya, a indiqué la wilaya dans un communiqué. Dans la commune de Zighoud Youcef, le wali a inspecté les travaux de préparation et ordonné « la résiliation du contrat avec l'entreprise de finition et sa compensation avec un autre contrat pour suivre les opérations de préparation et les livrer dans les meilleurs délais ». A Ain Abid, le wali a donné des consignes pour « accélérer le rythme des travaux de raccordement aux deux réseaux d'assainissement, dont le taux d'avancement est de 90 %, et aux réseaux d'alimentation en eau potable et à la fibre optique, en tenant compte des normes de qualité et de sécurité ». A la zone d'activités, d'une superficie de 4,4 hectares et comprenant 30 parcelles, il s'est enquis des travaux de réhabilitation des routes et de l'éclairage et le raccordement aux différents réseaux. La zone de micro-activités Dheuliba, qui occupe une superficie de 1,4 hectare, et comprend 22 parcelles créées dans le cadre du décret présidentiel au profit des jeunes entrepreneurs et startups a connu les travaux de raccordement des réseaux d'eau, d'assainissement, d'éclairage et de voirie qui ont débuté en février. Dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, le wali a inspecté les travaux d'aménagement de la zone d'activités afin de s'enquérir du raccordement aux différents réseaux (alimentation en eau potable, assainissement et fibre optique) en attendant le lancement des travaux routiers. Dans la commune d'Ain Sennar, il a inspecté des travaux de préparation de la zone industrielle Sidi Remane. Lors de son inspection, le wali a donné des instructions pour « accélérer le rythme des travaux dans les zones industrielles et les zones d'activités », tout en levant les obstacles au profit des investisseurs qui ont commencé à mettre en œuvre leurs projets et des nouveaux investisseurs, afin de « contribuer à la création de milliers d'emplois et favoriser le développement économique de la wilaya dans le cadre de la politique de l'Etat visant à stimuler le décollage économique par l'investissement local. Le wali a également donné des instructions pour « accélérer l'achèvement du processus d'épuration du foncier immobilier inexploité destiné à l'investissement et d'annuler le droit de concession aux investisseurs retardataires, qui n'ont pas commencé à réaliser leurs projets, afin de le mettre à la portée d'investisseurs sérieux pour encourager la production dans la wilaya ».

R. R.



EN INDONÉSIE, UNE FATWA EN FAVEUR DE LA VACCINATION PENDANT LE RAMADAN

Le Conseil des aulamas indonésien fait enfin preuve de raison, se réjouit *Koran Tempo*. Il vient de prononcer une fatwa qui assure aux fidèles que non seulement la vaccination pendant le mois de ramadan n'annule pas le jeûne, mais que, de plus, elle est louée par Dieu.

"La fatwa publiée par le Conseil des aulamas indonésien le jour même de l'entrée dans le mois de ramadan affirme que la vaccination contre le Covid-19 est une responsabilité. Le quotidien cite les propos du président de l'autorité des fatwas, Asrour Niam Sholeh, qui



L'EXPRESS 49 - JE

RAMA

ZAKAT-EL-FITR OU L'AUMÔNE DE LA RUPTURE DU JEÛNE, QUAND ET À QUI FAUT-IL LA L'OCTROYER ?



Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah (paix soit sur lui) ordonna que la zakat-al-fitr soit donnée, avant que les gens ne sortent de chez eux pour aller à la prière de l'Aïd

En prélevant sur leurs biens l'allocation réservée à qui de droit, les croyants ne font donc que retourner au Seigneur une infime fraction des richesses qu'Il leur a données : C'est la Zakat-el-mal, l'aumône purificatrice, à ne pas confondre avec zakat-el-fitr. La zakat-el-fitr est une pratique très recommandable (Sounna), qui concerne le jeûne du mois de Ramadhan et qui incombe à tout (e) musulman(ne). Sur le plan individuel, cet impôt est dû pour purifier chaque croyant (e) de tout ce qui aurait pu entacher son jeûne tels que des propos obscènes ou écart de conduite. Sur le plan social, cette aumône permet aux pauvres de passer la fête de l'Aïd-el-fitr dans de meilleures conditions. Les pauvres y sont, en effet, prioritaires, car le Prophète a dit : « épargnez-leur la mendicité le jour de l'Aïd ».

1. On peut l'offrir sous la forme d'un « sa'a » (mesure d'environ 2,7 kilos) de riz, de blé, de dattes, ou d'autres aliments de ce genre. 2. Au premiers temps de l'Islam, on la donnait sous forme de produits alimentaires. Il n'a pas été rapporté, en effet que le Prophète l'eût accomplie en espèces, ses compagnons non plus.

Cependant, les savants, après un effort d'interprétation (ijtihad) en ont conclu que l'on peut la donner en numéraire. Ceci confère plus de souplesse aussi bien pour les donateurs que pour les bénéficiaires qui auront toute latitude pour acquiescer les produits qu'ils souhaitent le plus. 3. La zakat-al-fitr doit être donnée le jour de l'Aïd, au plus tard avant la prière, et peut l'être un ou deux jours avant. On peut la donner toutefois dès le début de Ramadhan selon les imams Ashafé'i et Abou Hanifa, surtout si on veut l'envoyer à l'étranger. 4. La zakat-al-fitr doit être donnée de la part des musulmans, qu'ils soient mineurs ou majeurs, de sexe masculin ou féminin.

Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah (paix soit sur lui) prescrivit comme paiement de la zakat-al-fitr du mois de Ramadhan et ce, à chaque musulman - qu'il soit libre ou esclave, de sexe masculin ou féminin, jeune ou vieux - un sa'a de dattes, ou un sa'a d'orge. (Mouslim).

• Sa'd bin Abou Sarh entendit dire Abou Saïd al-Khudri : « Sous offrons la zakat-al-fitr sous forme d'un sa'a de grains, ou d'un sa'a d'orge, ou d'un sa'a de dattes, ou d'un sa'a de fromage, ou d'un sa'a de raisins. (Mouslim).

• Ibn Umar rapporta que le messager d'Allah (paix soit sur lui) ordonna que la zakat-al-fitr soit donnée, avant que les gens ne sortent de chez eux pour aller à la prière de l'Aïd (Mouslim).



Zakat-al-fitr doit être donnée le jour de l'Aïd, au plus tard avant la prière, et peut l'être un ou deux jours avant. On peut la donner toutefois dès le début de Ramadhan selon imams Al-shafé'i

Plus de 120 savants musulmans du monde entier ont publié sur Internet une « lettre ouverte à Ibrahim Awad Al-Badri, alias 'Abu Bakr Al-Baghdadi, et aux combattants et adhérents du soi-disant 'Etat islamique' ». La liste des signataires est publiée par ordre alphabétique à la fin du texte, du sultan de Sokoto au Nigeria, Muhammad Saas Abubakar, jusqu'à Zakî Zaidan, professeur de charia à Tanta en Égypte.

L'Égypte - via l'institution Al Azhar, le grand mufti Chawqi Allam notamment - y est particulièrement représentée. Mais d'autres signataires viennent de Jordanie, du Maroc, de Tunisie, du Liban, du Pakistan, d'Indonésie, d'Irak, du Soudan et même d'Arabie saoudite. L'Europe est également représentée avec quelques signatures anglaises, néerlandaises, ou allemandes. Un Français figure également dans la liste : « Marzouk Bakay, de la Fédération nationale des musulmans de France ». Sans doute la transcription arabe du nom de Mezak el Bekay, vice-président du Conseil régional du culte musulman d'Ile-de-France.

« Il est interdit dans l'Islam de tuer des innocents »

Un résumé en 24 points expose les fautes commises par le chef autoproclamé du « califat » au regard du droit et des sciences islamiques. Des erreurs longuement commentées, références à l'appui, dans ce texte d'une vingtaine de pages :

« 1. Il est interdit en islam d'émettre fatwas sans posséder toutes les connaissances nécessaires. Même alors, les fatwas doivent suivre la théorie juridique islamique tel que définie dans les textes classiques. Il est également interdit de citer une partie d'un verset du Coran - ou une partie d'un verset - pour en déduire une règle sans regarder tout l'enseignement du Coran et des hadiths liés à cette question. (...) 4 - Il est permis dans l'Islam de différer sur n'importe quel sujet, à l'exception des fondements de la religion que tout musulman doit connaître. 5 - Il est interdit dans l'Islam d'ignorer la réalité de l'époque contemporaine lorsque l'on rend un avis juridique. 6 - Il est interdit dans l'Islam de tuer des innocents. 7 - Il est interdit dans l'Islam de tuer des émissaires, des ambassadeurs et des diplo-

120 SAVANTS MUSULMANS ÉCRIVENT UNE « LETTRE OUVERTE » AU CHEF DE L'ÉTAT ISLAMIQUE



mates ; par conséquent, il est interdit de tuer les journalistes et les travailleurs humanitaires. (...) »

Des amis, des voisins

Dans un paragraphe intitulé « Gens du Livre », les auteurs rappellent que l'« El leur » a donné trois choix : jizyah (paiement de l'impôt), l'épée, ou la conversion à l'Islam. Vous avez peint leurs maisons rouges, détruit leurs églises, et dans certains cas,

RAMADAN EN ISLANDE Une journée de jeûne de 21 heures, qui dit mieux ?

Depuis le début du ramadan plus d'un milliard de musulmans sont invités à observer le jeûne pendant un mois. Les pratiquants ne doivent - en théorie - ni boire ni manger, de l'aube au crépuscule. Le ramadan survient chaque année au neuvième mois du calendrier lunaire hégirien, plus

court de 11 jours / calendrier solaire. Si, dans d'autres p / quotidienne du jeû / 17 heures en moy / risquant d'être enco / éprouvant pour le / vant dans les p / l'Europe. Ainsi, à 3 / temps de jeûne dé,



a déclaré que la vaccination pendant le ramadan n'annulait pas le jeûne. Il a ajouté qu'il n'y avait pas de désastre sans la permission d'Allah et que toute maladie avait par conséquent un remède. Il espère que le mois du jeûne sera l'occasion de renforcer les efforts pour vaincre la pandémie et souligne : L'instance religieuse, réputée pour son conservatisme, fait enfin preuve de raison. Le 19 mars dernier, elle avait semé le trouble parmi les quelque 230 millions de musulmans indonésiens en prononçant une fatwa contre le vaccin AstraZeneca, le décl-

rant haram sous prétexte qu'il contenait du porc tout en autorisant son usage au vu de l'urgence sanitaire. Bien manger et s'hydrater avant la vaccination. Par ailleurs, la porte-parole de la campagne de vaccination contre le Covid-19 au ministère de la Santé, Siti Nodda Tarmizi, a précisé qu'il n'y avait pas de contre-indication médicale pour se faire vacciner pendant la journée alors qu'on jeûne. Fin avril, plus de 10 millions d'Indonésiens ont reçu une première injection du vaccin chinois Sinovac ou de celui d'AstraZeneca.



LEUDI 6 MAI 2021

DANESQUES

LA MOSQUÉE DE MÉDINE UNE PRIÈRE EXÉCUTÉE DANS LA MOSQUÉE DU PROPHÈTE VAUT MIEUX QUE 1000 PRIÈRES...

La mosquée de Médine est la deuxième mosquée la plus sainte de l'Islam, situé au cœur du quartier général de l'Islam au temps du Prophète Mohamed, son premier imam.

La mosquée était le premier endroit de la Péninsule arabique à être électrifiée dès 1909, selon le sultan Ghalib Al Quaiti, dans son livre Les villes saintes, le pèlerinage et le monde de l'Islam.

Construite par le prophète Mohamed durant la première année après l'hégire de La Mecque à Médine - Yathrib à l'époque - dans le Royaume d'Arabie Saoudite actuel, Al-Masjid Al-Nabawi, comme on l'appelle en arabe, est la deuxième mosquée à être construite à Médine. Elle a été précédée par la mosquée de Quba, selon Saïfirrahman Al-Mubakararak-

furi, dans son livre "Le nectar scellé". Une prière exécutée dans la mosquée du prophète vaut mieux que 1000 prières observées dans n'importe quelle autre mosquée à l'exception d'Al-masjid Al-haram, selon la tradition islamique. La tombe du prophète (QSSL) et de deux de ses compagnons (Abubakar et Umar) qui étaient dans la chambre d'Aïsha, ainsi que les maisons des autres épouses du prophète, ainsi que la Rauda (potion du jardin du paradis) se sont finalement retrouvés intégrés dans la mosquée à la suite de plusieurs siècles d'expansion.

Construite il y a 1441 ans, cette mosquée située à l'origine à côté de la maison du prophète Mohamed en 632 après JC, a subi une série de modifications et d'agrandissements en plus de 1400 ans, dont le plus important, commandé par feu le roi Abdallah ben Abdel Aziz, se poursuit toujours.

On estime qu'une fois achevée, l'agrandissement en cours permettra à la mosquée, qui accueille chaque année des millions de visiteurs et de pèlerins, d'accueillir environ 1,8 million de fidèles en même temps.

**CONSTRUITE
IL Y A 1441 ANS,
CETTE
MOSQUÉE
SITUÉE
À L'ORIGINE
À CÔTÉ
DE LA
MAISON DU
PROPHÈTE
MOHAMED
EN 632 APRÈS
JC, A SUBI
UNE SÉRIE
DE
MODIFICATIONS**



pillé leurs maisons et leurs biens. Vous avez tué certains d'entre eux et poussé de nombreux autres à fuir leurs maisons sans rien, à l'exception de leurs vies et des vêtements qu'ils portaient sur leur dos. Ces chrétiens ne sont pas combattants contre l'Islam ou des transgresseurs mais des amis, des voisins et concitoyens. Du point de vue juridique de la charia, souligne en effet le texte, « ils relèvent tous d'accords anciens, qui ont environ 1400 ans, et les décisions du djihad ne s'appliquent pas à eux. (...) En bref, ils ne sont pas étrangers à ces terres, mais plutôt les peuples autochtones de ces terres avant l'époque islamique ; ils ne sont pas ennemis, mais amis ».

L'esclavage interdit par consensus

Dans un autre paragraphe consacré aux yézidis, considérés par l'EI comme « des adorateurs de Satan » et pour cette raison, « tués par centaines et enterrés dans des fosses communes », ces savants musulmans affirment, références à l'appui, qu'ils doivent être considérés eux aussi comme des « Gens du Livre ». Quant à l'esclavage, « aucun érudit de l'Islam ne peut contester que l'un des objectifs de l'Islam est d'abolir », affirme le texte, qui rappelle que Mohammed (qssll) lui-même avait affranchi ses esclaves. « Vous avez remis en vigueur une pratique que la charia avait travaillé sans relâche pour réparer et qui était considérée comme interdite par consensus depuis plus d'un siècle », déclarent les auteurs. « Vous portez la responsabilité de ce grand crime et toutes les réactions auxquelles il peut conduire contre l'ensemble des musulmans ».

Revenir à la religion de la miséricorde

En conclusion, ces 120 savants musulmans du monde entier reprochent aux combattants de l'État islamique d'avoir « mal interprété l'Islam » et d'en avoir fait « une religion de dureté, de brutalité, de torture et d'assassinat ». « C'est un grand mal et une atteinte à l'Islam, aux musulmans et au monde entier », affirment les auteurs, qui appellent les coupables à « se repentir », à « cesser de nuire à autrui et revenir à la religion de la miséricorde ».

s par rapport au
7.
pays, la durée
cène est de 16 à
genre cela
are plus
les musulmans
ays du nord de
Moscou le
lépassera 17



heures, à Helsinki 18 heures et
en Alaska 19 heures.
Mois la palme revient à
Reykjavik, capitale de l'Islande,
pays insulaire situé dans
l'Atlantique Nord, où les
croquants doivent respecter plus
de 21 heures de jeûne. Au risque
de mettre en danger la santé des
musulmans pratiquants, certes

peu nombreux dans ce pays de
350 000 habitants.
Face à cette situation, il y a deux
écarts. « Les savants égyptiens
disent que si les journées sont
longues - plus de 18 heures -
alors vous pouvez suivre l'heure
de la Mecque ou de Médine, ou
du pays musulman le plus
proche. Ses fidèles choisissent

pour la plupart de respecter le
durée du jeûne pratiquée à la
Mecque ou en Turquie.
Une fatwa qui stipule que les
musulmans d'Europe peuvent
jeûner en respectant l'amplitude
horaire pratiquée dans le pays
musulman le plus proche. Pour
eux, l'abstinence ne dure donc
qu'une dizaine d'heures...

CLIMAT DE TENSION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES EX-REBELLES SUR LA QUESTION DE KIDAL : LA MÉDIATION INTERNATIONALE S'ACTIVE POUR ÉVITER LE SCÉNARIO DE 2012

Un passage des avions de chasse de l'Armée malienne la semaine dernière a fait monter d'un cran la tension entre le gouvernement malien et les ex-rebelles indépendantistes de Kidal. Dans ce contexte de forte tension, la médiation internationale s'active pour que le scénario de 2012 ne se répète pas. La coordination des mouvements de l'Azawad fête le 11e anniversaire de l'indépendance de l'Azawad, proclamée unilatéralement le 6 avril 2012. A la veille de cette commémoration, des avions de chasse de type Soukhoï et L-39 Albatros de l'aviation malienne ont survolé plusieurs villes du Nord Mali sous contrôle de la CMA y compris la ville de Kidal, bastion des ex-rebelles, signataire de l'Accord d'Alger.

Cet incident a fait monter d'un cran la tension déjà très vive depuis décembre 2022 quand la CMA s'est retirée du Comité de suivi de l'accord dénonçant une "véritable lenteur" dans la mise en œuvre de l'Accord et demandant une intervention de la médiation internationale en terrain neutre pour discuter des pistes de solution. Dans ce climat de tension, de méfiance politique et d'incertitude sécuritaire récurrente entre la partie gouvernementale et les ex-rebelles il y a plus de questions que de réponses. Se dirige-t-on tout droit vers le scénario de 2012 ? Les conditions qui ont favorisé le scénario de 2012 sont-elles présentes en 2023 ? Les nouvelles données géopolitiques actuelles dans le Sahel sont-elles favorables à la configuration de 2012 ? Depuis l'incident, la médiation internationale s'active pour éviter l'escalade et préconise le dialogue entre les deux parties et non le crispement des armes. Pas le moindre communiqué officiel sur cette séquence explosive côté gouvernement. Selon nos informations la médiation internationale a formellement demandé à la CMA en dehors du communiqué officiel de s'abstenir de toute sortie ou déclaration médiatique pour ne pas davantage mettre d'huile sur le feu et faire capoter les pourparlers entamés par la médiation avec l'Etat malien. Une information confirmée par l'un des porte-paroles de la CMA, Mohamed Ramadan. "On va leur donner la chance de bien mener leur démarche", n'a-t-il confié. Pour Ibrahim Harane Diallo, journaliste-politologue, chercheur à l'Observatoire sur la prévention et la gestion des crises au Sahel le scénario 2012 pourrait, difficilement, être envisageable même si à la fois on assiste à l'émergence des signaux qui vont dans le sens de l'émergence du scénario de 2012. "L'apparition du chef de JNIM à Ménaka en février dernier et les différents pourparlers ayant eu lieu avec des légitimités traditionnelles et le moment choisi est un élément important à prendre en compte. Il est toutefois important de noter, également, des nouvelles réalités qui sont d'actualité notamment la montée en capacité stratégique et opérationnelle de l'Armée malienne. Sur le terrain de la belligérance deux possibilités militaires sont essentielles. La liberté d'action et la capacité de concentration face à un objet militaire", a-t-il expliqué. Il ajoutera que le recours à la force pour résoudre les problèmes n'est pas une voie appropriée pouvant donner naissance à des résultats efficaces. "Bamako doit profiter de l'évolution actuelle des rapports de force pour imposer la paix par le dialogue", conclura-t-il.

Par Mali Tribune

SOUDAN

Au moins 27 morts dans les combats entre armée et paramilitaires

Les combats entre armée et paramilitaires au Soudan ont fait au moins 27 morts et 170 blessés, notamment dans la capitale Khartoum, a rapporté dimanche matin le Syndicat des médecins.

Selon les correspondants de l'AFP, les fenêtres ont tremblé et les immeubles ont été secoués dans de nombreux quartiers de Khartoum pendant les affrontements samedi, et des explosions ont été entendues tôt dimanche. "Un premier bilan des événements regrettables de samedi (...) fait état de 27 personnes tuées", dont deux à l'aéroport de la capitale Khartoum, a déclaré le Syndicat des médecins dans un communiqué.

LE SYNDICAT A ÉGALEMENT DÉNOMBRÉ ENVIRON 170 BLESSÉS

Les Forces de soutien rapide (FSR) - des milliers d'ex-militaires de la guerre du Darfour devenus supplétifs de l'armée - ont déclaré contrôler la résidence présidentielle, l'aéroport de Khartoum et d'autres infrastructures clés. L'armée dément la prise de l'aéroport mais reconnaît que les FSR y ont "incendie des avions civils, dont un de la Saudi Airlines", ce que la compagnie a confirmé. Dans un communiqué publié samedi en fin de journée, l'armée soudanaise a demandé à la population de rester chez elle alors qu'elle poursuivait ses frappes aériennes contre les bases des paramilitaires. Toute la journée, les appels au cessez-le-feu se sont multipliés : de l'ONU, Washington, Moscou, Paris, Rome, Ryad, l'Union africaine, la Ligue arabe, l'Union européenne et même l'ancien Premier ministre civil Abdullah Hamdok. Mais en vain. La Ligue arabe a annoncé une réunion d'urgence dimanche sur le Soudan, à la demande du Caire - où elle siège - et de Ryad, deux grands alliés de l'armée soudanaise, aux prises avec les paramilitaires qui veulent



désormais la déloger du pouvoir. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé les deux belligérants : le chef de l'armée, Abdel Fattah el-Burhane, et le patron des paramilitaires, Mohamed Hamed Daglo, dit "Hemedti", mais aussi le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi pour réclamer "un arrêt immédiat de la violence".

"TRAHISON"

Les paramilitaires, eux, se disent inflexibles. Ils "se s'armeront pas avant d'avoir pris le contrôle de l'ensemble des bases militaires", a menacé sur la chaîne al-Jazeera le commandant Hemedti, à la tête des FSR. Le général Burhane, lui, n'est pas apparu depuis le matin, mais assure par communiqué avoir été "surpris à neuf heures du matin" par une attaque de son IQ par les FSR, son ancien meilleur allié que l'armée qualifie désormais de "milice soutenue par l'étranger" pour mener sa "trahison".

L'armée, elle, a publié sur sa page Facebook un "avis de recherche" contre Hemedti. "Ce criminel en fuite est recherché par la justice", lit-on sur le montage photo, alors qu'un autre communiqué annonce la dissolution des FSR, appelant tous ces hommes à se rendre.

Des deux côtés, finies les négociations feutrées sous l'égide de diplomates et autres discussions polées, l'armée a mobilisé ses avions pour frapper - et "détruire", dit-elle - des bases des FSR à Khartoum. Quant aux appels à revenir à la table des négociations, l'armée a répondu que c'était "impossible avant la dissolution des FSR". Ces dernières appellent les 45 millions de Soudanais et même les militaires à "se rallier à elles" et à se retourner contre l'armée. Les habitants, eux, restent toujours cloîtrés chez eux. Bakry, 24 ans, raconte à l'AFP n'avoir "jamais rien vu de semblable" à Khartoum. "Les gens étaient terrifiés, ils

retraient chez eux en courant. Les rues se sont vidées très rapidement", a-t-il dit. Cet employé en marketing qui n'a donné que son prénom. Les deux camps s'affrontent toujours pour le contrôle du siège des médias d'Etat, selon des témoins. Lors du putsch en octobre 2021, Hemedti et Burhane avaient fait front commun pour évincer les civils du pouvoir. Mais au fil du temps, Hemedti n'a cessé de démanteler le rump d'Etat. Récemment même, il s'est rangé du côté des civils - donc contre l'armée dans les négociations politiques - bloquant les discussions et donc toute solution de sortie de crise au Soudan. Pour les experts, les deux commandants n'ont cessé ces derniers jours de faire monter les enchères alors que les civils et la communauté internationale tentent de leur faire signer un accord politique censé relancer la transition démocratique.

LM/avec AFP

NIGER/MINE D'URANIUM GÉANTE EXPLOITÉE PAR ORANO POUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES FRANÇAISES

Sous la menace du terrorisme et de la pollution

L'ex-Areva exploite un vaste gisement du précieux minerai, dans une région sous haute vigilance, car soumise au terrorisme et au sentiment antifrancais qui s'accroît partout au Sahel. Le bûtonneur à hélice se pose sur la piste brûlante. Après avoir laissé derrière lui Niamey, le massif de l'Aïr et contourné la cité d'Arlit, il emmène, en ce début mars, plusieurs cadres d'Orano (ex-Areva) jusqu'au minuscule aéroport qui se trouve au pied de la Société des mines de l'Aïr (Somaïr), immense gisement d'uranium à ciel ouvert. A l'entrée, des militaires, enturbannés et bourdonnant armés trompent l'ennui dans des guérites de fortune. Au loin, une tour de guet se laisse deviner dans la fournaise, tandis qu'une enceinte de monts de sable enserré la zone pour en dissuader l'entrée. L'en-

droit a des airs de camp retranché. Cette partie de l'Afrique, dans le nord du Niger, est classée « rouge » par le Quai d'Orsay. Rongée par le banditisme, le trafic de drogue et de migrants, la région reste sous haute vigilance, car soumise au terrorisme prospérant à ses frontières et au sentiment antifrancais qui s'accroît partout au Sahel. En 2010, déjà, Orano et Vinci avaient dû affronter l'envahissement par Al-Qaïda au Maghreb islamique de sept de leurs salariés, dont cinq Français. En 2013, des djihadistes avaient forcé l'entrée de la mine, avec un véhicule rempli d'explosifs, causant la mort d'un salarié. Depuis, les conditions de sécurité du groupe ont été renforcées. A l'intérieur, sur la piste, des engins aux roues hautes de plus de 2 mètres filent à vive allure dans la poussière pour dépo-

ser leur cargaison de roche au pied de grandes concasseuses. Au bord de la cavité, la vue est vertigineuse. « Les gisements à forte teneur sont terminés. On exploite désormais les moins riches et les plus profonds, explique Abdoul Nassirou Garba (l'on, directeur général de la Somaïr, le regard plongé 70 mètres plus bas. On espère que cela durera encore dix ans, peut-être vingt, mais ce n'est pas gagné. » Au fond, des chargeuses empiètent les roches grisâtres, plus argileuses, dans leurs bennes. De leur broyage sera extrait le fameux « yellow cake », poudre jaune d'uranium, dont les fûts sont expédiés par camion en France, sur le site de Malvesi (Aude). Là, des acheteurs internationaux se le disputent selon sa qualité.

Par Le Monde

LIGUE 1 MOBILIS

Le leader en danger à Oran, report du match JSK-USMA

Les gars de Béchar, qui ont perdu plusieurs points cette saison à domicile, seront appelés à se remettre en question pour essayer de se relancer dans la course pour le podium. Enfin, le match JSK-USMA prévu dimanche 16 avril au stade du 1^{er} Novembre 1954 a été reporté à la suite d'une correspondance du wali de la Wilaya de Tizi-Ouzou demandant le report de la rencontre, explique la Ligue nationale professionnelle (LNF)...

En baisse de régime après deux nuls de rang, le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, effectuera un déplacement périlleux à Oran pour affronter le MCO pour le compte de la mise à jour du championnat de Ligue 1 de football, étalé de dimanche à lundi et mardi, alors que le premier match prévu dimanche entre la JS Kabylie et l'USM Alger, a été reporté sur décision de la wilaya de Tizi-Ouzou. Tenu en échec



jeudi à domicile face au PAC (1-1), le Chabab (1e, 45 pts) sera certainement mis à rude épreuve par le MCO (13e, 27 pts) qui espère grignoter trois précieux points dans la course pour le maintien. Le CRB abordera ce rendez-vous pour se rassurer avant son quart de finale (aller) de la Ligue des champions, prévu samedi prochain face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns au stade Nelson-Mandela de Bantou (20h00). Le MCO, qui souffle le chaud et le froid cette saison, aura à cœur de renouer avec la "gagne" devant son public, d'autant

qu'il reste sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire et compte profiter de la baisse de régime du CRB pour se rapprocher du milieu du tableau. Le CSC (2e, 37 pts), dont le nouvel entraîneur Lyamine Bougherara est en train de ressusciter ses débuts avec un bilan de quatre points positifs sur six possibles, aura la faveur des pronostics à la maison face au PAC (14e, 21 pts). Les CSC, qui restent sur une belle série de six matchs sans défaite, toutes compétitions confondues, devra tout de même rester vigilant face au PAC, qui a réussi à accrocher

le leader jeudi soir au stade du 5 juillet. Sérieusement menacé par le spectre de la relégation, le PAC, premier non-relégable, visera un bon résultat dans "la ville des Ponts" pour poursuivre sa mission de sauvetage. Enfin, la JS Saoura (7e, 30 pts), qui traverse une mauvaise passe comme en témoigne une série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues, aura une belle occasion de renouer avec la gagne lors de la réception du MC Magera (13e, 26 pts). Les gars de Béchar, qui ont perdu plusieurs points cette saison à domicile, seront appelés à se remettre en question pour essayer de se relancer dans la course pour le podium. Enfin, le match JSK-USMA prévu dimanche 16 avril au stade du 1^{er} novembre 1954 a été reporté à la suite d'une correspondance du wali de la Wilaya de Tizi-Ouzou demandant le report de la rencontre, explique la Ligue nationale professionnelle (LNF). Avant la décision de ce report, la LNF avait déjà désigné les arbitres de cette rencontre, à savoir M. Tounahli comme arbitre principal, assisté de MM. Bellaghem et Belamri, alors que le quatrième est M. Azrine.

APS

FAF

Un important tournoi le 1^{er} juin pour les jeunes du Sud

Environ 2000 jeunes footballeurs algériens (garçons et filles), issus des Ligues Sud-Est et Sud-Ouest disputeront un important tournoi le 1^{er} juin prochain à l'initiative de la Direction technique nationale (DTN), qui souhaite continuer à développer la discipline, particulièrement dans le grand sud, a-t-on appris samedi auprès de la fédération algérienne de football (FAF). La compétition a été programmée pendant la dernière réunion du DTN Mustapha Biskri avec les Directeurs techniques régionaux (DTR), qui s'était tenue jeudi dernier à Alger. Le Responsable du développement au niveau de la Fédération, Mr Rachid Ait Mohamed avait profité de l'occasion pendant cette

réunion pour « présenter une fiche technique détaillée, expliquant la faisabilité et l'organisation d'un tel événement », a ajouté la FAF dans un communiqué, diffusé samedi sur son site officiel. Une initiative qui vise principalement à encourager les régions du sud à accorder plus d'importance à la pratique du football de base, et créer une dynamique continue, pour améliorer les conditions de pratique et permettre une détection précoce. Mustapha Biskri a plaidé également pour le retour des sélections régionales et « il a instruit les Directeurs techniques régionaux de préparer les sélections des U15 (2000-2009) et des U18 (2005-2006), et d'organiser des rencontres inter-ligues

FOOTBALL

en vue des plateaux des inter-régions prévus au mois de juin 2023 », a-t-on détaillé de même source. D'autres sujets ont été évoqués par Mustapha Biskri à l'occasion de sa dernière réunion avec les Directeurs techniques régionaux, notamment la formation fédérale et continentale. À ce propos, une présentation a été faite par le coordinateur de la DTN chargé de la formation, Mr Ameer Chafik, qui a demandé à ce que « tout stage de formation doit recevoir l'aval de la Direction technique nationale, après introduction d'une demande à son niveau, accompagnée de la présentation d'une fiche technique dudit stage ».

R.S.

La mise en conformité des statuts de la FAF au menu d'une réunion de travail

Une réunion de travail de deux jours (mercredi et jeudi) a été tenue par des membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football avec les représentants de la FIFA au sujet de la finalisation du dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la fédération avec ceux de l'instance internationale et les textes des lois algériennes, a indiqué la FAF sur son site officiel. Au cours de la première séance, présidée par Djahid Zelizel, président de la FAF, il a été rappelé de l'importance du dossier de la mise en conformité des statuts de la fédé-

ration avec ceux de l'instance internationale et les textes des lois algériennes, inscrit dans le programme du bureau fédéral, lors de son élection le 7 juillet 2022. "Ce dossier, qui devait connaître son épilogue avant la fin de l'année 2022, a connu de nouvelles adaptations suite à l'avènement du Décret exécutif n° 22-309 du 12 septembre 2022 modifiant et complétant le décret exécutif n° 14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales ainsi que leur statut-type", a indiqué le com-

munié de la FAF. Outre les représentants de la FAF, en la personne du secrétaire général, Mounir D'Bichi, de son adjoint Halim Djendoubi, du Président de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), Me Youcef Hamouda, et du Chef de Département de coordination des ligues, les deux séances de travail ont marqué la présence des émissaires de la FIFA, Tanner Rolé, Chef de Département gouvernance FIFA, Ahmed Harraz, manager seniors gouvernance et Jean-Jacques Dienne, chef de cabinet du SG de la CAF.

R.S.

CAN 2023 DES U17 REMMANE ARRÊTERA SA LISTE APRÈS LE MATCH AMICAL CONTRE LE BURKINA FASO

Le match amical prévu ce samedi soir à Alger entre la sélection algérienne des moins de 17 ans et son homologue du Burkina Faso sera « certainement riche en enseignements » pour le coach Arezki Remmane avant « d'arrêter sa liste » pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie (CAN Total-Energies), prévu du 29 avril au 19 mai 2023 en Algérie, a annoncé la fédération (FAF). « Les Verts prendront la température samedi soir face au Burkina Faso et ce test va certainement permettre au staff technique de tirer les enseignements nécessaires avant d'arrêter la liste des joueurs devant prendre part à la CAN TotalEnergies-Algérie 2023 », a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Le coach Arezki Remmane s'est toujours appliqué à ratifier très large depuis le début de la préparation de ce grand événement continental, en sélectionnant un nombre important de joueurs, et donner ainsi une chance à tout le monde. Mais à désormais deux semaines du coup d'envoi de la compétition, que la sélection algérienne abordera le 29 avril contre la Somalie, il est devenu nécessaire d'arrêter « une liste précise de joueurs » qui auront la lourde responsabilité de représenter au mieux les couleurs nationales pendant le tournoi, indique-t-on à la FAF. La sélection nationale en est déjà à son troisième jour de regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), où elle alterne travail tactique, physique et séances vidéo.

APS

JORGE SAMPAOLI REBONDIT À FLAMENGO

L'Argentin Jorge Sampaoli est le nouvel entraîneur de Flamengo, où il succède au Portugais Vitor Pereira. Sampaoli s'est engagé avec l'équipe du club carioca « jusqu'au 31 décembre 2024 », a indiqué Flamengo sur son compte Twitter. Limogé le 21 mars dernier par le Séville FC seulement cinq mois après son arrivée, Sampaoli, 63 ans, n'aura pas tardé à retrouver du travail. L'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille (2021-22) et ex-sélectionneur du Chili (2012-16) et de l'Argentine (2017-18) aura sous son autorité à Flamengo, l'un des plus prestigieux clubs d'Amérique du Sud, des vedettes comme le Brésilien Everton Ribeiro, l'Uruguayen Giorgian de Arrascaeta ou encore le Chilien Arturo Vidal.

R.S.

16 AVRIL, JOURNÉE DU SAVOIR

Abdelhamid Benbadis, un homme qui a forgé les esprits pour briser l'étau colonial

Cheikh Abdelhamid Benbadis, fils de Constantine, est l'un des hommes de l'Algérie ayant parvenu à forger les fondements de la personnalité des individus, à travers l'instauration d'une profonde conscience nationale à l'origine de la révolte qui a brisé l'étau colonial et permis le recouvrement de l'indépendance.

L'imam Ben Badis, bien que décédé en 1940, continuait à faire glacer le sang du colonisateur qui le citait encore dans les rapports de police établis durant la Guerre de libération nationale (1954 à 1962), a indiqué à l'APS le président de la Fondation Abdelhamid Benbadis, le professeur Abdelaziz Filali. Ces rapports admettaient que cet homme réformateur formait une armée et que de nombreux cadres de la Révolution algérienne sont ses élèves ou les élèves de ses élèves. L'imam Benbadis a consacré sa vie à répandre l'esprit national parmi les individus et à consolider l'idée d'appartenance à la société algérienne, qui a sa propre histoire, ses valeurs et sa culture, à refuser toutes les

tentatives d'intégration, car le cheikh a continué à hanter l'esprit du colonisateur même après sa mort, comme l'a souligné le professeur Filali, qui a qualifié son combat intellectuel de "plus grand djihad contre le colonisateur". Le professeur Filali a souligné que l'impact et l'influence exceptionnelle du cheikh Ben Badis sur l'opinion musulmane algérienne est un fait reconnu dès 1921 et cela était confirmé par les rapports de la police coloniale de l'époque. Sur instruction des hautes autorités de la France coloniale, un policier était mobilisé dès l'an 1921 pour suivre les mouvements et les activités de l'imam Benbadis, a révélé le professeur Filali, ajoutant que même les lettres d'invitations



pour assister aux cérémonies étaient répertoriées par la police coloniale. Il a également rapporté que le leader du mouvement réformiste en Algérie, qui a consacré sa vie au changement réel en s'appuyant sur l'attachement de l'individu à son identité, sa religion et son unité nationale, a ouvertement affronté l'occupant français et combattu tous les schémas d'intégration, haussant le ton en déclarant que

"La nation algérienne ne nait pas la France, ne peut pas être la France et ne veut pas être la France". Le professeur Filali a affirmé que le fondateur de l'Association des Oulémas musulmans algériens menait un combat sur plusieurs fronts, car il militait pour éclairer les esprits sur la question de l'indépendance et a lutté contre l'ignorance pour instaurer la renaissance d'une nation libérée et instruite.

Des penseurs contemporains considèrent que la mémoire de cet homme est étroitement associée au savoir à travers la célébration, le 16 avril de chaque année, de la journée du savoir coïncidant avec la date de sa mort (16 avril 1940). Ils ont également plaidé pour réaliser plus de recherches sur les écrits et œuvres de l'imam Benbadis, considéré comme une fierté pour l'Algérie. I.M./aps

SAUVEGARDE DU LEGS BADIEN

Réception prochaine de projets de conservation de la Mémoire de Cheikh Benbadis

Les projets de restauration de la demeure et de l'imprimerie du cheikh Abdelhamid Benbadis, pionnier du réformisme algérien (4 décembre 1889/16 avril 1940), seront prochainement réceptionnés dans le cadre des efforts de sauvegarde du legs badien en tant que patrimoine national. L'étude du projet de restauration de la demeure de Benbadis, située dans la vieille médina de Constantine, devant être réceptionnée juin prochain pour engager aussitôt les travaux de restauration, a affirmé le directeur de la Culture et des Arts, Lamine Karoui. Le bureau en charge de l'étude a entamé, janvier dernier, son travail après avoir "difficilement accédé à la demeure en deux niveaux du cheikh portant le numéro 34 au quartier Abdallah Bey de la cité Souk de la médina en raison des délais de vieux travaux obstruant son accès", a précisé M. Karoui. Après l'endossement des débats qui avaient été générés par les travaux liés à la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015" et l'accomplissement des deux premières étapes de constatation et relevés et des mesures d'urgence, il a été procédé à l'engagement de la troisième et quatrième étape de sauvegarde, diagnostic et de restauration, a-t-il expliqué. L'opération inclut également, a-t-il ajouté, l'étude, le suivi et la restauration des demeures mitoyennes à celle de Benbadis qui sont la demeure de Daïda, le moulin, Dar El-Habibine (demeure des tanneurs) et l'imprimerie de Benbadis. Concernant l'imprimerie, le même responsable a relevé qu'une opération de bénévolat a été engagée, l'année dernière, par l'association

"Moustakhal Hay Benbadis", l'association "lettre du patrimoine matériel et immatériel, et une entreprise privée pour la restauration de l'imprimerie de Benbadis qui était appelée Imprimerie Islamique Algérienne et se trouvait dans un état d'abandon. Les travaux qui affluent actuellement au taux d'avancement de 70%, ont porté sur la restauration des murs, le réaménagement du sol et du toit et la peinture par le recours à des techniques qui restaurent l'état initial des parties de l'édifice, en plus de la restauration de la façade, des portes et des fenêtres avant de confier ultérieurement à un artiste calligraphe la réfection de l'enseigne de l'imprimerie, a encore précisé le directeur de la Culture et des Arts. Une

autre opération bénévole, a-t-il souligné, a pris en charge la remise en état de l'appareil d'impression des journaux autoalimentés en papier à bobines, l'appareil de coupe du papier, les lettres en bois et moires pour la lithographie. L'association "Moustakhal Hay Benbadis" a procédé, au début de l'opération, à l'inventaire et la conservation du vieux matériel jusqu'à la fin des travaux de restauration en collaboration avec des spécialistes du musée public des arts et des expressions traditionnelles au palais d'Ahmed Bey, a ajouté M. Karoui qui a noté qu'à terme, cette opération mettra en lumière la presse de l'association des Oulémas musulmans algériens. L'idée de créer l'imprimerie Islamique Algérienne remonte

aux temps où le pionnier du réformisme algérien et fondateur de l'association des Oulémas musulmans algériens publiait des articles au journal El-Moudjahid, fondé en 1919. La première publication de l'imprimerie date du 2 juillet 1925 avec la sortie du journal El-Moudjahid par lequel Benbadis a pénétré le monde de la presse. Il a été ensuite confronté à de grandes difficultés après la décision de l'administration coloniale d'en suspendre l'activité après la parution de 18 numéros. Un des plus vieux monuments religieux de la ville de Constantine, la mosquée Sidi Ladjid de la cité El-Djazzarine mitoyenne à Bab El Ezzouf a été fermée en 2015 suite à une opération de restauration dont la réception est attendue

début juin prochain, ses travaux affichant actuellement 80% de taux d'avancement, a précisé le directeur de la Culture. Cheikh Benbadis avait fait de cette mosquée, pendant près de 25 années, une école d'enseignement, d'enseignement du saint Coran et de formation des élites qui ont porté le flambeau du réformisme et de l'union contre le colonialisme. Abdelhamid Benbadis, frère du Cheikh, a œuvré à rassembler les travaux de ce dernier, contribuant largement à en préserver une très grande partie, a assuré le président de la Fondation Abdelhamid Benbadis, le professeur Abdelaziz Filali, qui a souligné que la bibliothèque du cheikh devrait renfermer plus de 1000 livres et ouvrages. M.Dj.

JOURNÉE DU SAVOIR:

Benbadis est parvenu en peu de temps à contrecarrer le projet de l'Algérie française

Le leader du mouvement réformiste en Algérie, cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) est "parvenu en peu de temps à contrecarrer le projet de l'Algérie française", a indiqué dimanche l'écrivain et historien, Mohamed Lamine Belghith. "Abdelhamid Benbadis est parvenu en un quart de siècle à faire échouer l'idée et l'ambition de la France de rendre l'Algérie française", a précisé l'historien, lors d'une conférence donnée dans le cadre de la célébration par la ville universitaire de Sétif de la journée du Savoir (16 avril). M. Belghith a, dans ce sens, qualifié le leader du mouvement réformiste algérien de "bénédictin pour l'Algérie", car dit-il, "il avait mis à mal les croyances qui supposaient que les hommes aux turbans (cheïches) ne peuvent vaincre la France". Le conférencier a expliqué, dans ce

contexte, que "le cheikh Benbadis a réalisé un retentissant succès en s'appuyant sur les moyens légaux possibles, qui consistaient en l'éducation, la presse, le théâtre, les équipes sportives et les scouts, et avait également réussi à former une armée d'enseignants à travers laquelle il avait pu restructurer la société algérienne en peu de temps". Mohamed Lamine Belghith a également évoqué des aspects de la personnalité du cheikh Benbadis, ses efforts dans la lutte contre diverses formes d'ignorance, d'analphabétisme, d'injustice, d'asservissement, et tous les maux propagés par la France coloniale. Le conférencier a également déclaré: "Le cheikh Benbadis s'était armé du savoir pour ressusciter une patrie, car il avait compris la politique de la France qui œuvrait à anéantir et à assujettir la société

algérienne, mais il est parvenu à faire resnaître la patrie grâce à sa lutte acharnée". De son côté, le directeur de l'université Mohamed Lamine Debaghine de Sétif, El Khelil Guechi, a souligné dans son allocution d'ouverture, que le savoir au symbole Abdelhamid Benbadis est due à son "rôle de leader dans la libération de la pensée et l'esprit algérien, après la tentative française de momifier cet esprit et effacer l'identité algérienne, et ce en adoptant une approche de développement progressif des différents aspects de la vie". Cette célébration a été marquée par l'interprétation de deux chants patriotiques intitulés "Al Alam" et "El Djazair" par la troupe "Tarannim El-Hidhab", composée de huit (8) étudiants de l'université Mohamed Lamine Debaghine. M.Dj.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER
N° 400/0001/049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 143/23
Pour le choix d'un bureau d'étude pour les Missions « étude complémentaire et suivi » des travaux de mise à
niveau du projet de réalisation d'un Etablissement hospitalier spécialisé des grands brûlés à Bab el Bhar

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le choix d'un bureau d'étude pour les Missions « étude complémentaire et suivi » des travaux de mise à niveau du projet de réalisation d'un Etablissement hospitalier spécialisé des grands brûlés à Bab el Bhar Wilaya d'Alger. Les soumissionnaires intéressés doivent avoir des capacités répondant aux critères suivants :

1- Capacité professionnelle :

Bureau d'étude privé : doit présenter un Agrément délivré par l'Ordre National, Régional ou Local des Architectes, ou avoir la validité (sans le posséder) et en activité depuis 10 ans au plus ;

Bureau d'étude public : (dépendant de l'agencement) doit posséder un Décret de création ou décret ministériel autorisant l'exercice de la maîtrise d'œuvre en bâtiment ainsi que le registre du commerce, et en activité depuis 10 ans au plus ;

2- Capacité financière : avoir un minimum de chiffre d'affaires de la somme de la moyenne des trois dernières années (2019, 2020, 2021) : 10 000 000,00 DA ;

3- Capacité technique :

3-1 - Maîtrise technique : Avoir au moins un architecte et un ingénieur en Génie civil. Chaque personne doit avoir une expérience minimale de 10 ans et justifier par le ouge du diplôme et mentions d'affiliation à la sécurité sociale CNAS ou CASNOS (en cours de validité) d'activités de travail ;

3-2- Références professionnelles : Avoir réalisé, au moins, une (01) mission de l'étude d'édification et suivi, relative aux travaux de réalisation d'un hôpital, durant les années 2012 à 2022. La référence professionnelle doit être justifiée d'une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public ;

Les travaux d'étude, réalisés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à mener à terme des charges après la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sous un 15 chemin, Point Zohra Moudjib en Bab el Bhar, Alger. Les soumissionnaires intéressés doivent déposer leur dossier dans le cadre des charges et constituer leur (01) offre ;

Modalités de soumission des offres : Constitution de candidatures et déclarations de soumission, Agencement et Déclaration ministérielle, soumission de l'offre technique, Vires financières des années (2019, 2020, 2021), copies formales ;

Offre technique soumise : Méthodologie de conception, études architecturales, études techniques, études géométriques, études géométriques et la carte des charges et PV de visite de site ;

Offre financière soumise : Lettre de soumission, résumés des missions ;

Les documents de soumission, l'offre technique et l'offre financière, sont à déposer dans des enveloppes séparées et scellées avec indication de la destination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure scellée et portant la mention suivante : « A s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 143/23

Pour le choix d'un bureau d'étude pour les Missions « étude complémentaire et suivi » des travaux de mise à
niveau du projet de réalisation d'un Etablissement hospitalier spécialisé des grands brûlés à Bab el Bhar Wilaya d'Alger.

Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, sous un 15 chemin, Point Zohra Moudjib en Bab el Bhar, Alger.

La date de préparation des offres est fixée à 15 jours, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BORDP ou les quotidiens nationaux. La date et heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la date de préparation des offres au plus tard à 12 H 00 min. Les soumissionnaires sont invités à se rendre à la somme d'ouverture des plis qui aura lieu à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, le jour de dépôt des offres à 15 H 00. La date de validité des offres est fixée à la date de préparation des offres augmentée de trois mois ;

L'EXPRESS DU 17/04/2023

L'EXPRESS N° 338/0001/294

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bld
N° 092/0001/037/019

3^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
(Avec exigence de capacités minimales) après l'annulation
N° 27/2023

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bld, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, Wilaya de Bld, lance un avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux du RAR des 200 Logements Publics Locatifs A MOUZALA, Wilaya De BLDJA Programme RHP 2018.

Les entreprises disposant de qualification dans le domaine du Bâtiment catégorie III et plus (activité principale ou secondaire) en cours de validité et ayant réalisé au moins un projet de réalisation de 100 logements au TCE au RAR, ou réalisation d'un équipement avec un montant $\geq 50 000 000,00$ DA justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage public, et ayant réalisé un contrat de dépôt d'offres pour les trois dernières années des dernières cinq (05) années d'un montant $\geq 40 000 000,00$ DA, et une attestation d'après CTO portant sur la qualité des charges reçues de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bld, ou à 02 Bd Mohamed Boudiaf, Wilaya de Bld, contre paiement des frais de représentation fixés à Deux Mille (2 000,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges conformément à l'article 12, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges ;
- Une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges ;
- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent porter sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur Le Directeur Général de l'OPAL de Bld

« A s'ouvrir que par la commission d'ouverture

et évaluation des offres »

3^{ème} Avis d'Appel d'Offres OUVERT

(Avec exigence de capacités minimales, après l'annulation

N° 27/2023.

La réalisation des travaux du RAR des 200 Logements Publics Locatifs

A MOUZALA, Programme RHP 2018, Wilaya De BLDJA.

La date de dépôt des offres de candidature est fixée au dernier (1^{er}) jour de 08 h00 à 12h 30, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BORDP.

L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à 14h 00, les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celui-ci est reporté au jour ouvrable suivant à la même heure.

L'EXPRESS DU 17/04/2023

L'EXPRESS N° 338/0001/294

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces
publicitaires, anniversaires,
félicitations...

Contactez le service pub au
numéro de téléphone/ fax :
023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub
: sis à la maison de la presse
Abdelkader Safir, 02 Rue Farid
Zouiouache, Kouba, Alger

E-mail : redactionmehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
L'EXPRESSDZ

Sur page Facebook :
L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

Contactez le service pub au
numéro de téléphone / fax :
023.70.99.92

LES FAUX DÉTAILS DE LA COUVERTURE DE LA CIA

Le vaisseau fantôme du Nord Stream

L'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA) mène constamment des opérations secrètes dans le monde entier, et chacune d'entre elles a besoin d'une histoire de couverture. Il est important d'avoir une explication lorsque les choses tournent mal, comme dans la mer Baltique à l'automne. Quelques semaines après la publication de mon rapport selon lequel Joe Biden avait ordonné la destruction des gazoducs Nord Stream, la CIA a sorti une histoire de camouflage et a trouvé des preneurs dans le New York Times et deux grands journaux allemands.

En racontant l'histoire des plongeurs en eaux profondes et d'un équipage qui n'était pas, la CIA suivait le pentagone. L'histoire a peut-être fait partie des premiers jours de la planification secrète de la destruction des gazoducs. Le point d'appui était un yacht mythique, ironiquement nommé *Andromède* - du nom de la belle fille d'un roi mythique qui était attachée nue à un rocher. La CIA a partagé l'histoire de couverture avec le EMD, les services secrets allemands. Mon premier rapport a attiré l'attention du monde entier, mais a été ignoré par les principaux journaux et chaînes de télévision aux États-Unis. Alors que l'histoire prenait de l'ampleur en Europe et ailleurs à l'étranger, le New York Times a publié un rapport le 7 mars disant que des responsables américains ont affirmé que les services de renseignement américains avaient recueilli des informations indiquant qu'un groupe pro-ukrainien avait fait exploser les gazoducs et que ces nouvelles informations étaient "une étape vers l'identification des commanditaires" du sabotage des gazoducs. L'histoire du Times a attiré l'attention du monde entier, mais depuis sa publication, le journal n'a rien dit sur qui a fait quoi. Dans une interview pour un podcast du Times, l'un des trois auteurs de l'article involontairement expliqua pourquoi l'histoire était morte depuis le début. Le journaliste a été interrogé sur le rôle joué par le groupe présumément pro-ukrainien : « Comment pensez-vous que cela s'est passé comme ça ? » Il a répondu : « Pour être clair, nous n'en savons presque rien. Pas vrai ? »

Le 3 avril, le Washington Post rapporte que certains enquêteurs européens doutent désormais que l'*Andromède* ait pu saboter les gazoducs sans l'aide d'un deuxième navire. Certains en Europe se sont demandé si le rôle de l'*Andromède* était "une distraction ou juste une partie de l'image". L'article ne suggère pas que l'administration Biden était impliquée dans la destruction de l'oléoduc, mais citait un diplomate européen anonyme disant : « N'importe qui pouvait voir le corps allongé là, mais tout le monde agissait comme si tout était normal. Il vaut mieux ne pas savoir. Les responsables de la CIA qui ont transmis des histoires aux médias nationaux et étrangers - dans un effort réussi pour garder l'attention du monde concentrée sur toutes sortes de suspects, mais pas celui qui semble le plus logique - ont au sommet le président des États-Unis. Le Times a également rapporté qu'un député européen, informé par les services de renseignement de son pays, a déclaré que les services avaient recueilli des informations sur 45 navires dont les transpondeurs n'avaient pas été activés lors de leur passage dans la zone où les gazoducs ont été dynamités. L'un de ces navires dits "fantômes"

pourrait avoir posé les mines et les avoir déclenchées par la suite. Après la mise en ligne de l'article du Times - Die Zeit - le plus grand hebdomadaire allemand, s'est empressé de publier un rapport sur une enquête sur l'explosion du Nord Stream sur laquelle il faisait des recherches depuis des mois, en collaboration avec une chaîne de télévision. L'hebdomadaire y décrivait quelque chose de nouveau : il identifiait un yacht loué par une société en Pologne, appartenant apparemment à deux Ukrainiens. Le groupe qui a loué le yacht et détruit le gazoduc aurait inclus un capitaine, deux plongeurs, deux assistants de plongée et un médecin. Le groupe qualifié d'"assassin", dont les noms n'étaient ni publiés ni connus, utilisait de faux passeports et avait transporté les explosifs nécessaires sur les lieux du crime. Le yacht aurait navigué près de l'île danoise de Bornholm, qui se trouve à proximité du site du sabotage du gazoduc. Le journal a rapporté que le yacht avait été rendu à la société de location dans un "état non nettoyé" - de tels yachts peuvent coûter 2 000 dollars ou plus par semaine. De cette façon, les enquêteurs allemands ont pu trouver des traces d'explosifs sur la table de la cabine. Des articles ultérieurs ont indiqué que les enquêteurs avaient également trouvé deux faux passeports ukrainiens laissés sur le yacht. Une histoire ultérieure dans l'hebdomadaire Der Spiegel a déclaré que le yacht en question s'appelait *Andromeda*. J'ai ensuite publié un article suggérant que les informations fournies par la police fédérale allemande à la fois à Die Zeit et à Der Spiegel provenaient à l'origine des services de renseignement américains. L'auteur du rapport Zeit, Holger Stark, un journaliste chevronné que je connais depuis qu'il travaillait à Washington il y a une dizaine d'années, m'a

contacté et s'est plaint de cette déclaration. Stark m'a dit qu'il avait d'excellentes sources au sein de la police fédérale et que ses informations provenaient d'eux et d'une agence de renseignement allemande et américaine. Je l'ai cru et j'ai immédiatement corrigé l'histoire, l'admettant qu'il est difficile pour un journaliste d'écrire sur un collègue journaliste, surtout un bon. Mais dans ce cas, nous avons affaire à des faits qui ont été simplement acceptés, mais qui auraient dû être remis en question. Par exemple, je n'ai pas demandé à Stark s'il se demandait comment il se faisait qu'un journal américain situé à près de 4 000 kilomètres ait publié la même allégation concernant un groupe d'Ukrainiens anonymes sans rapport avec les dirigeants de Kiev... Cependant, nous avons parlé de quelque chose que Stark a mentionné : que peu de temps après l'explosion du gazoduc, des responsables en Allemagne, en Suède et au Danemark ont décidé d'envoyer des équipes sur les lieux pour récupérer la seule mine qui n'avait pas explosé. Il a dit que c'était trop tard, un navire américain s'était déjà précipité sur les lieux du crime et avait récupéré la mine et d'autres matériaux. Je lui ai demandé pourquoi il pensait que les Américains étaient arrivés si rapidement sur les lieux du crime, et il a répondu avec un geste dédaigneux : « Vous savez comment sont les Américains. Toujours vouloir être le premier. » Mais il y avait une autre explication, très évidente. L'astuce d'une bonne opération de propagande est de fournir au public cible - en l'occurrence les médias occidentaux - ce qu'il veut entendre. Comme un expert du renseignement me l'a dit succinctement : « Quand vous faites une opération comme les gazoducs vous devez planifier une opération parallèle - un faux-fuyant avec un air de réalité

qui s'y rattache. Et il doit être aussi détaillé que possible pour être cru. » Les gens oublient aujourd'hui qu'il existe une parodie, a déclaré l'expert. Le DRS Pinatone de Gilbert et Sullivan n'est pas l'histoire de la Royal Navy au XIXe siècle. C'est une parodie. L'objectif de la CIA dans le cas du pipeline était de produire une parodie suffisamment bonne pour que la presse y croie. Mais par où commencer ? Vous ne pouvez pas faire détruire les gazoducs par une bombe larguée d'un avion ou par des marins sur un canot pneumatique. Mais pourquoi pas depuis un voilier ? Quelqu'un a été sérieusement impliqué dans l'événement sans rien qu'un peu de papier sur un voilier dans des eaux de 80 mètres de profondeur - la profondeur à laquelle les quatre gazoducs étaient censés être détruits - "mais l'histoire a tourné court". L'expert en renseignement a énuméré toutes les exigences qui doivent être remplies avant que quelqu'un puisse louer un yacht coûteux. « Vous ne pouvez pas simplement entrer dans la rue avec un faux passeport et louer un bateau. Vous devez soit prendre un capitaine fourni par l'agent de location ou le propriétaire du yacht, soit avoir un capitaine qui apporte un brevet de capitaine, comme l'exige la loi maritime. Quelqu'un a déjà loué un yacht le sait. » Une preuve similaire d'expertise en plongée sous-marine, qui nécessite un mélange gazeux spécial, serait également nécessaire aux plongeurs et au médecin. L'expert avait d'autres questions sur le prétendu yacht. « Comment un voilier de 15 mètres de long trouve-t-il les canalisations en mer Baltique ? Les gazoducs ne sont pas si gros et ils ne sont pas indiqués sur les cartes marines fournies avec le bail. Peut-être que l'idée était de "mettre les deux plongeurs à l'eau" - pas si facile depuis un petit yacht - "et de

laisser les plongeurs le chercher". Combien de temps un plongeur peut-il rester là-bas dans sa combinaison ? Peut-être un quart d'heure. Cela signifie qu'il faudrait quatre ans à un plongeur pour parcourir un kilomètre carré. Les médias n'ont posé aucune de ces questions. Il y a deux six personnes sur le yacht - deux plongeurs, deux aides, un médecin et un capitaine qui a loué le bateau. Mais une chose manque : qui doit diriger le yacht ? Ou cuisiner ? Qu'en est-il du journal de bord que le loueur doit tenir pour des raisons légales ? Rien de tout cela ne s'est produit », a déclaré l'expert. "Arrêtons d'associer cela à la réalité. C'est une parodie." Les articles du New York Times et de la presse européenne ne donnent aucune indication qu'un journaliste ait même pu monter à bord du yacht et l'examiner physiquement. Ils n'offrent également aucune explication quant à la raison pour laquelle un passager sur un yacht laisserait des passeports, faux ou non, à bord après une chute. Des photos d'un voilier nommé *Andromeda* sur une cale sèche ont été publiées. Rien de tout cela ne peut sauver une mauvaise couverture, m'a dit l'expert du renseignement. « On ne cessera jamais d'essayer de transformer la fiction en vérité. Maintenant, c'est l'image d'un voilier qui émerge après une enquête qui ne peut être retrouvée - sans numéro d'identification là où il devrait être. L'*Andromeda* a remplacé l'histoire de l'éclatement dans la presse. L'expert a eu une dernière réflexion : « Dans le monde des analystes et des opérateurs professionnels, n'importe qui conclura à juste titre de l'histoire que la diabolique CIA a concocté une contre-opération si manifestement ridicule et puérile que son véritable but était d'égarer la vérité. »

Par Seymour Hersh - Seymourhersh.substack.com

Géopolitique : l'Union européenne, les mêmes erreurs avec Pékin qu'avec Moscou ?

La guerre en Ukraine a souligné l'importance de renforcer l'autonomie stratégique de l'UE. Comme l'a indiqué la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le lithium et les terres rares seront bientôt plus importants que le pétrole ou le gaz. | Carl Campbell via Unsplash En essayant de réduire notre dépendance envers la Russie, sommes-nous en train d'augmenter notre dépendance économique envers d'autres pays, comme la Chine ? La Chine est la deuxième plus grande économie du monde, mais elle pourrait un modèle économique et social différent de celui de l'UE, avec des intérêts géopolitiques différents. D'où l'importance de réaliser cette analyse - afin de détecter les éventuels points de vulnérabilité, auxquels il faudra trouver des solutions.

UN RÔLE CLÉ DANS LES TRANSFORMATIONS VERTES ET NUMÉRIQUES DE L'UE

Un premier domaine dans lequel le rôle de la Chine se distingue est celui de l'extraction et du raffinage des matières premières essentielles. Comme l'a indiqué la présidente de la Commission européenne

Ursula von der Leyen, le lithium et les terres rares seront bientôt plus importants que le pétrole ou le gaz. En effet, ces matériaux sont nécessaires aux transformations vertes et numériques de nos économies, et leur demande devrait fortement augmenter dans les années à venir. En tenant compte de l'importance économique de la matière et du risque lié à son approvisionnement, la Commission européenne établit tous les trois ans une liste des matières premières critiques pour l'UE.

La dernière, qui date de 2020, montre que 98% des terres rares consommées par l'UE proviennent de Chine, ainsi que 93% du magnésium, 69% du wolfram, 66% du scandium et 49% du bismuth. L'Union européenne est également dépendante d'autres pays dont le secteur minier est influencé par la Chine, comme la République démocratique du Congo, d'où l'UE obtient 60% de son cobalt. Heureusement, l'UE est consciente de la vulnérabilité de sa dépendance à l'égard de ces matières premières critiques, c'est pourquoi elle présentera dans les prochains mois une proposition de norme sur les matières pre-

mières critiques afin de renforcer ses chaînes d'approvisionnement.

LA DÉPENDANCE DE L'ALLEMAGNE VIS-À-VIS DE LA CHINE NE CESSÉ DE CROÎTRE

Le rôle de la Chine dans la transition verte de l'économie européenne va au-delà des matières premières. En 2021, 89% des panneaux solaires et 64% des éoliennes importés par l'UE provenaient de Chine. Les cinq premiers fabricants d'onduleurs solaires, avec une part de marché de plus de 60% en 2021 et menés par Huawei, sont également d'origine chinoise. Le marché des batteries de véhicules électriques est aussi dominé par la Chine, les entreprises chinoises CATL et BYD accumulant une part de marché de plus de 50% en 2022. Les entreprises chinoises jouent également un rôle clé dans la transformation numérique de l'UE. Le coût relativement inférieur et la qualité technique proposés par les fournisseurs chinois de 4G et de 5G tels que Huawei et ZTE ont conduit de nombreux opérateurs européens à opter pour ces entreprises pour le déploiement des technologies mobiles.

COUR D'ALGER

Le procès d'Abdelkader Zoukh reporté

La Cour d'Alger a reporté au 30 avril prochain, le procès de l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et de l'homme d'affaires Omar Benabdellah, poursuivis dans un dossier de corruption impliquant le fils du général Ghali Belkacir, l'ancien commandant de la Gendarmerie nationale. La décision

du report est intervenue à la demande de la défense. Après délibération, le président de la sixième chambre criminelle de la Cour d'Alger a décidé de reporter le procès à la date susmentionnée. Il faut rappeler que le 26 janvier dernier, le tribunal pénal économique et financier de Sidi M'hamed a

prononcé la peine maximale contre Rafik Bahaa Eddine Belkacir, fils de l'ancien commandant de la Gendarmerie nationale, le général Ghali Belkacir, de 10 ans de prison et à une amende de 1 million de dinars, tout en maintenant le mandat d'arrêt international contre lui.

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:33	12:47	16:28	19:23	19:51

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 17 AVRIL 2023 // N°538 // PRIX 20 DA

UNE SÉRIE DE DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la république plus proche que jamais des démunis

Le président de la République a décidé, dans un premier temps, de porter l'allocation de solidarité à 12 000 dinars pour ceux qui percevaient 10 000 dinars, et à 7 000 dinars pour ceux qui percevaient 3 000 dinars. Près d'un million de personnes vont en bénéficier.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres portant sur la révision de la pension de retraite et à des exposés sur la police de l'urbanisme, le dessalement d'eau de mer, la réalisation de la ville médiatique, le sport dans les écoles primaires et les préparatifs du Hajj 2023, peut-on lire dans un communiqué sanctionnant les travaux du Conseil. A la faveur de cette réunion, le Conseil des ministres a adopté la modification de la loi sur les retraites pour l'adapter aux réalités des pensions, décidée par le président de la République en janvier 2023. Le chef de l'Etat réaffirme ainsi son engagement à poursuivre la stratégie d'amélioration du niveau de vie des citoyens, y compris les retraités, une catégorie qui a beaucoup apporté à l'Algérie au cours de ses années

de service. Le président de la République a également décidé, dans un premier temps, de porter l'allocation de solidarité à 12 000 dinars pour ceux qui percevaient 10 000 dinars, et à 7 000 dinars pour ceux qui percevaient 3 000 dinars. Près d'un million de personnes vont en bénéficier. Concernant les préparatifs de la saison du Hajj 2023, le Conseil des ministres a convenu de réduire le coût du Hajj à 770 000 dinars au lieu de 850 000 dinars (le coût initial de l'année dernière). Pour ce qui est du sport scolaire, le Président de la République affirme avoir apprécié la démarche d'élaboration d'un véritable plan pour promouvoir le sport scolaire et ouvrir de nouveaux horizons aux jeunes en tant que réservoir pour l'élite sportive. Abdelmadjid Tebboune a, dans ce registre, ordonné d'embaucher 12 000 professeurs diplômés spécialisés pour encadrer le sport scolaire. De même, il a demandé la création d'une direction générale dédiée aux sports scolaires dans le secteur de l'éducation nationale. Le Président de la République a en outre ordonné au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de redonner ses lettres de noblesse

au sport universitaire en lançant des championnats de sports collectifs entre universités et circonscriptions universitaires. Au chapitre de la police urbaine, le chef de l'Etat a souligné que la police urbaine est une nécessité urgente face à l'anarchie qui s'est emparée du domaine urbain et à l'absence de surveillance et de suivi, notamment en ce qui concerne la confiscation des terres domaniales. Tebboune a demandé la mise en place, en urgence, d'une commission paritaire, entre les secteurs de l'intérieur, du logement et de l'urbanisme, afin de dégager une version définitive d'une loi définissant les missions de la police urbaine. Le président de la République a également demandé à ce que l'une des tâches fondamentales de cette police, dans le cadre de la loi, soit le contrôle strict des documents et de leur conformité, qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou d'expansions urbaines. Et que la police urbaine soit placée sous tutelle ministérielle, que ses membres aient la possibilité de solliciter les concours de la Direction générale de la sûreté nationale et de la gendarmerie nationale. Concernant les projets de dessalement d'eau de mer, le Président de la

République a souligné la nécessité de généraliser les usines de dessalement d'eau de mer sur l'ensemble du littoral, en tant que plan stratégique, d'autant plus que l'Algérie maîtrise cette technologie. Il a en outre invité le gouvernement à veiller à ce que l'eau soit distribuée de manière continue et judicieuse face aux fluctuations des précipitations au niveau national et international. Le Président de la République a ordonné une révision des plans de gestion de la distribution d'eau dans le respect d'une répartition équitable de l'eau potable entre les quartiers et dans un délai raisonnable. Il a également ordonné l'utilisation des dernières technologies pour réguler la consommation d'eau afin de préserver cette substance vitale. En fin, le chef de l'Etat a souligné que la création de la Cité des Médias doit s'inscrire dans le cadre du développement en cours dans le domaine de l'audiovisuel à l'échelle mondiale. Il a ordonné de donner la priorité au développement de la télévision et de la radio nationale au sein de ce grand projet médiatique, afin qu'elles soient une locomotive du renouveau de la scène audiovisuelle en Algérie.

Y.S.

ELLE A PRIS UNE SÉRIE DE MESURES

La Banque d'Algérie garde un œil sur l'inflation

La Banque d'Algérie veut « cibler les sources de l'excès de liquidité, potentiellement inflationnistes ». Elle explique que la liquidité bancaire « ne cesse d'augmenter », précisant qu'elle est générée par « l'augmentation des revenus des exportations » et qu'elle (la liquidité) « n'est pas en adéquation » avec les crédits à l'économie qui enregistrent « une croissance modérée ».

Réuni jeudi 13 avril sous la présidence du gouverneur Salah Eddine Taleb, le Comité des opérations de politique monétaire, un des organes de la Banque d'Algérie, a examiné les questions liées à l'inflation, aux liquidités, à la croissance et au crédit, entre autres. Indique un communiqué de la Banque centrale, rendu public hier, les mesures prises au cours de cette réunion sont l'augmentation d'un point de pourcentage du taux de réserve obligatoire pour le ramener à 3% à compter du 15 avril 2023, et le renforcement des reprises de liquidité bilatérales pour le porter à 600 milliards de dinars. Ces reprises avaient été introduites en septembre 2022. L'objectif est de « cibler les sources de l'excès de liquidité, potentiellement inflationnistes », indique le com-

munié de la Banque d'Algérie. Le communiqué explique que la liquidité bancaire ne cesse d'augmenter (de 1.996,41 milliards de dinars en fin décembre 2022 à 2.475,817 milliards de dinars en fin mars 2023), précisant qu'elle est générée par l'augmentation des revenus des exportations et qu'elle (la liquidité) n'est pas en adéquation avec les crédits à l'économie qui enregistrent « une croissance modérée », devant passer de 3,27% à la fin décembre 2022 à 0,64% à la fin février 2024. Les mesures anti-inflation pourraient, toutefois, être réévaluées par le comité qui assure rester « attentif » à l'évolution conjoncturelle et aux perspectives des indicateurs macroéconomiques, particulièrement celles liées à l'inflation et à l'inflation sous-jacente, selon le communiqué de la Banque d'Algérie. La réunion a été aussi l'occasion de l'évaluation de la situation macro-économique de l'Algérie. De nouveaux chiffres des principaux indicateurs ont été dévoilés, confirmant le redressement général de l'économie algérienne. Le solde global de la balance des paiements a enregistré en trois mois seulement, à la fin mars 2023, un excédent

de 4,5 milliards de dollars, et les réserves de change se sont situées à la même période à 66,14 milliards de dollars, contre 60,99 milliards à la fin décembre 2022. Par ailleurs, le Fonds de régulation des recettes (FRR) s'est remis à se reconstituer fortement. À la mi-mars, la Banque d'Algérie avait diffusé une note de prévision indiquant que les réserves de change du pays avaient atteint 64,63 milliards de dollars en 2023, sans donner de date précise. Quelques jours plus tôt, elle avait annoncé dans sa note de conjoncture que les réserves étaient de 52,76 milliards de dollars en fin septembre 2022. Le Comité a constaté une « forte amélioration » du compte courant du Trésor à la Banque d'Algérie avec un solde positif à la fin mars 2023 de 1.788,31 milliards de dinars. De ce montant, 833,73 milliards de dinars sont logés dans le FRR, précise-t-on. Le FRR est un fonds créé au début des années 2000. Il est alimenté par les excédents budgétaires générés par les exportations des hydrocarbures. Après la baisse des cours en 2014, les réserves du FRR se sont mises à baisser jusqu'à s'épuiser complètement en février 2017.

Y.S.

MARCHÉ AUTOMOBILE

FIAT EL DJAZAIR ANNONCE UNE BAISSSE DES PRIX DE SES VÉHICULES

Fiat El Djazair a annoncé hier, dans un communiqué, une baisse des prix de ses véhicules. L'entreprise a lancé officiellement le 19 mars dernier ses activités en Algérie. Et depuis, elle connaît un engouement singulier auprès des clients algériens qui s'est illustré par un nombre record de 150.000 visiteurs. FIAT a tout de suite séduit les automobilistes algériens, grâce à sa gamme de véhicules particuliers et utilitaires qui allie iconicité, ingéniosité, accessibilité, fiabilité, et qui répond aux besoins des clients particuliers et professionnels de façon optimale.

« C'est dans cette dynamique positive que FIAT souhaite annoncer l'obtention du label d'origine Europe (EUR 1) pour ses usines européennes, qui permet l'accès à des droits de douane plus avantageux », est-il écrit dans le communiqué. Aussi, FIAT a décidé de faire bénéficier ses clients de cet avantage. Et cela a un impact positif sur les prix des véhicules. Ainsi, la Fiat 500 hybride s'affiche au prix de 2,38 millions de dinars (TTC) au lieu de 2,638 millions de dinars, la Fiat 500 x voit son prix passer de 3,790 millions de dinars à 3,435 millions de dinars, soit une baisse de 355.000 dinars. Pour l'utilitaire Fiat Doblo, son nouveau prix est de 3,178 millions de dinars contre 3,259 millions de dinars précédemment. Pour la Fiat Scudo, son prix passe de 3,97 millions de dinars à 3,625 millions de dinars alors que la Fiat Ducato est proposé désormais à 4,019 millions de dinars contre 4,12 millions de dinars au lancement de la marque en Algérie. Seule la Fiat Tipo n'est pas concernée par cette baisse des prix. Fiat Algérie qui ne donne pas les raisons, explique que les nouveaux prix de ses modèles bénéficieront à « l'ensemble de ses clients », y compris à titre « rétroactif pour ceux qui ont déjà effectué des commandes, depuis le début de la commercialisation des véhicules de la marque en Algérie, le 21 mars dernier ». Outre Fiat Algérie, le gouvernement a donné des agréments à Halil Commerce et Industrie (HCI) pour représenter la marque Opel qui fait partie également du groupe Stellantis, et à Emin Auto pour importer et commercialiser la marque chinoise JAC.

Y.B.